l'unité

M 2805 - N° 398 - 6 F — L'hebdomadaire du Parti socialiste — 6 novembre 1980

Otages: l'erreur de Téhéran
(page 3)

Existe-t-il un anti-sémitisme d'Etat en U.r.s.s.?
(page 5)

La guillotine et les urnes
(page 6)

La classe ouvrière "bis"
(page 8)

François Mitterrand à bâtons rompus
(page 10)

En attendant Bedos...
(page 16)



Quand l'Amérique entre dans l'Histoire à reculons

PAR CLAUDE ESTIER

LE virage à droite que viennent de prendre les Américains en accordant à Ronald Reagan la majorité absolue des suffrages exprimés est important — et lourd de conséquences — au moins autant par sa nature même que par son ampleur imprévue.

Sans doute la défaite de Jimmy Carter n'est-elle pas véritablement une surprise. Depuis plusieurs semaines, tous les organismes de sondages la laissaient prévoir, mais ils se sont trompés de 3 à 4 %, ce qui n'est pas rien, sur les pourcentages de voix de chacun des candidats y compris du troisième, John Anderson, qui a tout juste réussi à franchir la barre des 5 %. Cette erreur a une explication : aucun expert n'avait exactement mesuré l'incapacité de Carter à mobiliser l'électorat traditionnel démocrate aussi bien dans les Etats que dans les catégories sociales considérés comme acquis à son parti. Le système électoral américain, majoritaire au niveau de chaque Etat, a fait le reste en donnant à Reagan un nombre écrasant de grands électeurs. Mais cette déformation, qui aurait pu poser quelques problèmes si les deux candidats étaient arrivés dans un mouchoir, n'empêche pas que Reagan a été élu sans bavures avec près de sept millions de voix d'avance sur son concurrent. Il est clair, en outre, qu'il s'agit d'une défaite personnelle de Carter, même si le Parti démocrate a aussi perdu la majorité au Sénat (où ont été battus ses éléments les plus libéraux comme George Mc Govern) et ne la conserve qu'avec une marge plus faible à la Chambre des représentants.

Une autre erreur commise par les observateurs dans les dernières semaines de la campagne électorale a sans doute été de croire que l'affaire des otages jouerait un rôle décisif sur le résultat de la consultation. Cela aurait pu être vrai, et aurait bénéficié à Carter, si leur libération était intervenue plus tôt. A partir du moment où cette libération se perdait dans un labyrinthe compliqué de conditions politico-économico-juridiques, le président sortant ne pouvait rien en attendre, pas plus d'ailleurs que son adversaire qui s'est gardé dans les derniers jours d'exploiter cette difficulté.

C'est seulement de façon indirecte qu'a pu jouer cette affaire des otages et comme élément de cette « impuissance » américaine qui a été l'un des grands thèmes, et probablement le plus « payant », de la campagne de Reagan. Pendant la nuit des élections, l'un des commentateurs présents à New York a pu dire que la victoire de celui-ci était une sorte de « fuite en arrière », ce qui veut dire que l'ancien gouverneur de la Californie a misé juste lorsqu'il a choisi d'exprimer la nostalgie d'un très grand nombre d'Américains pour l'époque où nul n'osait contester la suprématie mondiale des Etats-Unis, où ceux-ci dictaient leur loi, y compris à leurs alliés, sur tous les continents. Reste à

(suite en page 2)

Collection Fondation Jean Jaurès



Nancy et Ronald Reagan.



Le nouveau président a mordu sur l'électorat ouvrier, traditionnellement démocrate.

(suite de la page 1)

savoir si ce temps n'est pas définitivement périmé et si Reagan, qui prétend « raviver le grand esprit américain », ne s'apercevra pas bientôt à ses dépens qu'on ne refait pas l'Histoire à l'envers.

Quelle que soit l'importance de ce sentiment de frustration des Américains quant à la puissance de leur pays, il serait cependant erroné de croire que l'élection du 4 novembre ne s'est jouée que sur la politique internationale. La défection de millions d'électeurs traditionnellement démocrates vient aussi, et pour beaucoup d'entre eux, d'abord du phénomène nouveau d'insécurité que ressent aujourd'hui l'Américain moyen face à une crise économique et sociale qui n'a fait que s'aggraver sous la présidence de Carter avec une inflation de 13 % par an, un chômage grandissant, une pression fiscale alourdie. Ce n'est pas seulement la nouvelle droite, la haute finance, David Rockefeller et les grandes banques qui ont soutenu Reagan mais aussi, d'un bout à l'autre du pays, à New York comme dans les Etats du Sud, dans le Middlewest comme dans les régions industrielles de l'Ohio et de la Pennsylvanie, un nombre considérable de petites gens — y compris des Noirs ou des Portoricains — qui ont été sensibles aux promesses du candidat républicain — dont il reste à savoir comment il pourra les tenir — de réduire les impôts et les dépenses publiques. Le manque de confiance en Carter et la démagogie de Reagan se sont en tout cas rejoints pour faire éclater l'électorat démocrate, dont l'implantation catégorielle était l'une des constantes de la vie politique américaine.

La question qui se pose maintenant est de savoir quelles seront les conséquences de la victoire de Reagan au plan des relations internationales. Même s'il l'a quelque peu atténué au cours de sa campagne, le ton initial de son discours en cette matière ne peut manquer d'inquiéter. Celui qui succèdera officiellement à Carter le 20 janvier prochain est incontestablement un partisan de la manière forte à l'égard de l'Union soviétique et ne conçoit la coexistence avec celle-ci qu'à partir d'une suprématie militaire américaine. Ce qui l'amènera sans doute à renvoyer *sine die* la ratification des accords Salt II et à accroître la pression des Etats-Unis sur leurs alliés de l'Otan pour accélérer le déploiement de nouveaux missiles nucléaires en Europe. Il n'est pas certain que les dirigeants européens partisans d'une certaine autonomie vis-à-vis de la politique américaine et d'une certaine marge de manœuvre à l'égard de Moscou — Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing notamment — aient beaucoup gagné au change même si leurs rapports avec Carter étaient loin d'être excellents. Les premières réactions de l'Elysée semblent d'ailleurs témoigner d'une certaine perplexité.

Sans doute, un président élu n'a-t-il pas tout à fait le comportement d'un candidat, mais le retour probable à des postes de premier plan d'hommes comme Henry Kissinger et le général Haig risque de nous ramener plusieurs années en arrière, y compris en ce qui concerne la politique de Washington vis-à-vis de l'Amérique latine ou du Proche-Orient. Il est vrai que dans ces deux domaines aussi Carter n'a pas su aller jusqu'au bout de ses engagements, mais du moins a-t-il tenté quelque chose qui lui a valu, pendant un temps, la sympathie des défenseurs de la paix et des droits de l'homme. La vague de nationalisme et d'une certaine forme de « poujadisme » qui a porté Reagan au pouvoir traduit une évolution préoccupante — et que personne n'avait mesuré à ce point — du peuple américain depuis quatre ans.

Une victoire de Carter n'aurait sans doute suscité nulle part le moindre enthousiasme, mais Reagan à la Maison-Blanche face au pouvoir vieillissant qui s'accroche au Kremlin, voilà qui n'est pas fait pour rassurer le monde !

Vous voulez que "l'Unité" vive...

Bulletin d'abonnement à retourner

à l'administration de

l'unité

10 rue de Solférino
75007 PARIS

Je soussigné.....

.....

.....

.....

demeurant .....

.....

.....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- abonnement d'un an (200 F) ◯
- abonnement de six mois (120 F) ◯

et vous adresse la somme correspondante

◯ par chèque bancaire

◯ par chèque postal

◯ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source

Date Signature

DIMANCHE 9 NOVEMBRE
A CARMAUX (TARN)

Grand rassemblement socialiste sur l'emploi

avec la participation de François Mitterrand, des membres du Bureau exécutif et de nombreux responsables du Parti

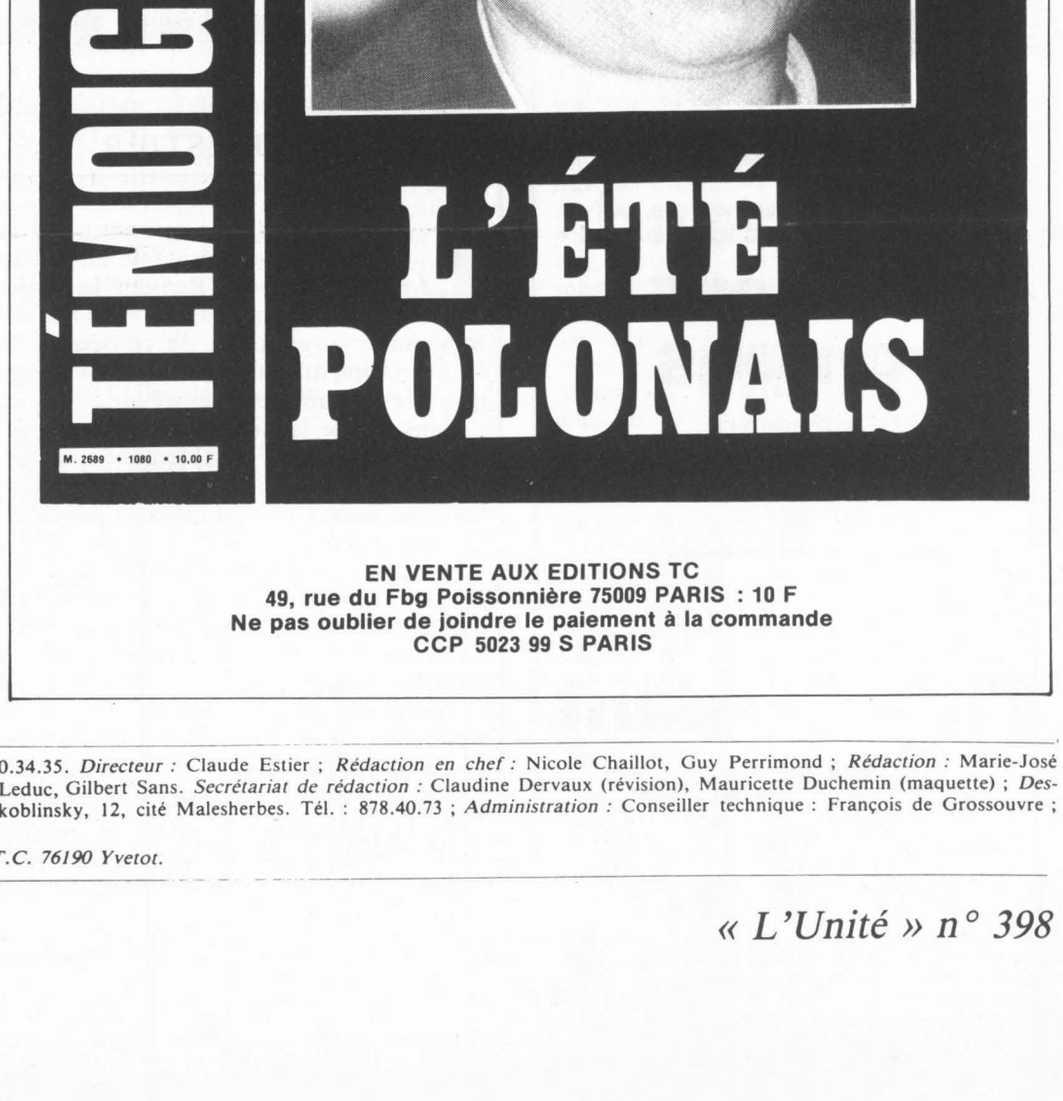

EN VENTE AUX EDITIONS TC
49, rue du Fbg Poissonnière 75009 PARIS : 10 F
Ne pas oublier de joindre le paiement à la commande
CCP 5023 99 S PARIS

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10 rue de Solférino 75007 Paris. - Tél. : 550.34.35. *Directeur :* Claude Estier ; *Rédaction en chef :* Nicole Chaillot, Guy Perrimond ; *Rédaction :* Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi, Jean-Paul Liégeois, Emmanuèle Plas, Paul Leduc, Gilbert Sans. *Secrétariat de rédaction :* Claudine Dervaux (révision), Mauricette Duchemin (maquette) ; *Dessins :* Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Pym, Bordeclerc, Forcadell ; *Photos :* Pascal Lebrun ; *Publicité :* Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73 ; *Administration :* Conseiller technique : François de Grossouvre ; *Société éditrice :* S.a.r.l. l'Unité ; *Directeur de la publication :* Claude Estier ; Cadet Photocomposition, 75009 PARIS.
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé ; *Coordination :* Offres 67, boulevard de Clichy, 75009 Paris. *Imprimerie E.T.C. 76190 Yvetot.*

Otages: l'erreur de Téhéran

Les liens qui unissent le clan républicain et les Pahlavi ne sont un secret pour personne. Les Iraniens ont eu tort de l'oublier

PAR GUY PERRIMOND



DE qui les otages sont-ils les otages aujourd'hui ? Et pour combien de temps ? Un jour, une semaine, plus longtemps encore ? A la veille des élections américaines ils ont été un peu ceux de Carter. Après avoir été ceux du Parti révolutionnaire islamique (P.r.i.) qui, durant de longs mois, les avait utilisés pour arriver au pouvoir. Durant une journée Jimmy Carter, lui, a tenté de les utiliser pour s'y maintenir.

Téhéran, le 4 novembre. Plusieurs dizaines de milliers d'Iraniens défilent devant l'ambassade des Etats-Unis. Un an auparavant, un coup de main « d'étudiants islamiques » venait bouleverser la fragile et délicate diplomatie iranienne. Et ce n'est pas par hasard — même si les luttes pour le pouvoir en sont la raison principale — si aujourd'hui l'Iran n'a toujours pas de ministre des Affaires étrangères ! Car, à trop mettre à mal les règles communément admises en ce domaine, il devient difficile de vouloir parfois seulement les appliquer.

Et durant toute une année, si la prise d'otages a largement contribué à isoler l'Iran sur le plan diplomatique — même les Etats les plus favorables à la Révolution iranienne ne pouvaient accepter un tel manquement aux règles communes — en revanche, sur le plan intérieur, leur « utilité » fut certaine, pour Khomeyni d'abord et pour le P.r.i. surtout.

N'ayant alors rien à demander aux Etats-Unis, ou plus exactement ne ressentant pas le besoin vital d'une réponse positive de leur part, les Iraniens, à l'exception de ceux que l'on appelle « les modérés » tel le président Banisadr, n'ont jamais vraiment cherché à négocier le départ des cinquante-deux prisonniers. Leur présence sur le territoire iranien, la mobilisation que celle-ci permettait — un symbole vivant a plus de poids qu'une effigie —, la « victoire » que leur détention impliquait avaient aux yeux des responsables religieux plus d'importance que l'embargo sur les fournitures militaires ou le gel des avoirs iraniens décidé par les Etats-Unis. Car l'armée iranienne n'avait à leurs yeux aucune utilité et leur pays disposait, même en réduisant au strict minimum l'extraction du pétrole, de suffisamment de réserves financières pour ne pas avoir besoin de sommes immobilisées aux Etats-Unis. C'est la guerre avec l'Irak qui, paradoxalement, a poussé les responsables iraniens à vouloir, enfin, négocier avec Washington.

Dès le début des hostilités, Téhéran a pu mesurer les conséquences de son isolement. Le manque de pièces de rechange, la perte de toutes ressources pétrolières et l'inutilité des « otages » pour mobiliser une opinion à qui la résistance à l'Irak devenait un motif amplement suffisant, pour tenter de briser le cercle de la solitude et en tirer quelques avantages.

Peut-être était-il trop tard pour que les négociations aboutissent rapidement, pour que les cinquante-deux otages n'entament pas une deuxième année de détention. Car plus on s'est rapproché de la date des élections américaines, plus il est devenu évident que Téhéran ne pouvait pas trop se démunir en cas d'une victoire de Ronald Reagan, et surtout que Jimmy Carter ne pouvait pas accepter dans la précipitation un échange jugé par les électeurs américains comme trop défavorable.

En effet, lundi dernier, Carter a fait semblant de découvrir les conditions iraniennes. Or il y a plus de trois semaines n'importe quel journaliste pouvait écrire sur ces conditions et les commenter. La « découverte » de Carter n'avait qu'un but : gagner du temps. Si durant de longs mois le président Carter a tout fait pour obtenir cette libération, à trente-six heures de l'élection le candidat Carter a fait preuve d'une remarquable prudence. Les informations en provenance de Téhéran étaient suffisantes aux yeux de son équipe pour lui procurer des voix entraînées par le succès. En revanche une conclusion trop rapide des discussions avait à leurs yeux un double inconvénient : non seulement Carter aurait été accusé de brader l'Amérique contre un éventuel avantage électoral, mais intervenant au moment de l'ouverture du vote cette libération aurait pu passer pour un « coup monté ».

Et c'est peut-être là que les Iraniens ont commis une erreur. Annonçant leur volonté de libérer les otages quelques semaines plus tôt, ils auraient pu, avant le 4 novembre, négocier à partir d'une position de force, sans contraindre leur partenaire à trop de prudence. Aujourd'hui...

Car l'élection de Ronald Reagan modifie tout de même bien des choses. Candidat, Reagan affirmait que les conditions iraniennes étaient inacceptables. Et il réclamait à l'égard de ce pays plus de fermeté. Président, quelle pourra être l'attitude du cow-boy républicain ?

La qualité des rapports du chah et de sa famille avec les ténors républicains est bien connu. David Rockefeller était considéré comme un ami intime du chah ; Kissinger s'occupait, en lui donnant des cours de science politique, de Reza, le fils, lorsque celui-ci faisait ses études aux Etats-Unis ; William Rogers, l'avocat de la Fondation Pahlavi, fut secrétaire d'Etat de Nixon. Et ce dernier se rendit aux obsèques du chah. L'Iran impérial alimentait alors la caisse électorale du Parti républicain. Et l'on murmure dans la diaspora iranienne que cette fois-ci encore l'entourage du défunt chah est resté fidèle aux amitiés de l'ex-empereur...

Que la raison d'Etat soit oublieuse, nul n'en doute. Mais lorsque l'amitié ne fait que prolonger les options politiques... Toujours est-il que certains observateurs sont persuadés que Reagan verrait d'un bon œil un retour des Pahlavi sur le trône. C'est dire si rares sont ceux qui pensent qu'une négociation sérieuse va pouvoir être entreprise. Certes, Reagan n'exercera vraiment le pouvoir qu'en janvier. D'ici là il peut demander au président sortant de régler des problèmes ponctuels jugés « épineux ». Mais en dehors de ce cas de figure et compte tenu de l'importance des intérêts américains tout autour du golfe, il y a quelque chance pour que le premier dossier de politique étrangère auquel le nouveau président va vouloir s'intéresser sera le dossier iranien.

L'avait-on compris à Téhéran ? Ceux que l'on appelle les « modérés » sans aucun doute. Pour les autres peut-être, mais trop tard. Car, au-delà des otages, il y a tout le contentieux irano-américain. Et même si Reagan choisit la « voie douce », celle d'un accord, ce dernier impliquera tout, sauf un rapprochement, pourtant nécessaire. Face à cinquante-deux hommes emprisonnés — et il est inutile de nier la charge affective qu'ils représentent surtout en campagne électorale — les atouts américains ne sont pas négligeables. Non pas pour contraindre les Iraniens à « capituler », mais peu à peu pour les asphyxier. Est-ce sur cela que compte Reagan ?

Il est trop tôt pour le dire. D'ici à janvier, Carter peut encore — pourra enfin ! — régler le problème des otages, laissant à Reagan les mains libres pour tenter de régler à sa manière le problème iranien. C'est, pour les cinquante-deux Américains, devenu depuis un an le véritable espoir. Faut-il écrire le seul espoir ?

Par contre, pour les Iraniens... ●

Algérie: les deux gestes du président Chadli

LE président algérien Chadli Benjedid vient de marquer le 26e anniversaire de l'insurrection du 1er novembre 1954 par deux gestes qui confirment qu'il y a décidément quelque chose de changé en Algérie depuis la mort de Houari Boumediene.

Le premier geste — spectaculaire — a été la libération définitive d'Ahmed Ben Bella, qui se trouvait depuis un an en semi-liberté à M'sila après avoir été détenu pendant quatorze années sans qu'ait jamais eu lieu le procès annoncé à cor et à cri lors de son arrestation le 19 juin 1965. Bien avant de tomber malade, Boumediene avait songé à mettre fin à cette détention — il nous l'avait laissé entendre en recevant la délégation du P.s. en février 1976 — mais il n'avait pas osé le décider comme s'il craignait encore que son ancien rival ait conservé une popularité qui lui porterait ombrage. Chadli, qui cherche visiblement à instaurer des méthodes plus libérales de pouvoir, a franchi le pas pour Ben Bella, comme pour l'ancien chef d'état-major Tahar Zbiri, comme il l'avait fait déjà en laissant circuler librement l'ex-président du G.p.r.a. Ferhat Abbas qui vient de publier ses mémoires.

Ahmed Ben Bella a-t-il l'intention d'écrire les siennes ? C'est probable même si, en retrouvant sa liberté, il a répondu à ceux qui l'interrogeaient qu'il n'avait pas l'intention de faire des déclarations politiques, du moins pour le moment. Retrouvant son village de Marnia où commença sa vie — dont il devait passer près du tiers en prison — il serait étonnant qu'il n'ait pas envie de sortir de son long silence forcé. Il sait bien pourtant que l'Algérie de 1980 n'est pas celle de 1962 et que si les « anciens » qui ont survécu se souviennent du rôle dirigeant qu'il joua dans la révolution algérienne, plus de la moitié des Algériens d'aujourd'hui, âgés de moins de vingt ans, sont sans doute enclins à dire : Ben Bella, connais pas !



Le second geste du président Chadli, passé plus inaperçu, n'en est pas moins important. Il s'agit du message de « gratitude » qu'il a adressé au roi du Maroc pour le remercier des condoléances que celui-ci lui avait exprimées après la tragédie d'El Asnam. Le chef de l'Etat algérien souligne à cette occasion « combien sont solides les liens unissant les peuples du grand Maghreb arabe », ce qui n'est pas indifférent si l'on sait qu'aucun contact n'a eu lieu entre les dirigeants des deux pays depuis la rupture de leurs relations diplomatiques en mars 1976. Il n'en faut pas plus pour redonner corps aux rumeurs selon lesquelles de discrètes conversations seraient engagées depuis quelque temps entre Algériens et Marocains pour tenter de trouver une solution au conflit du Sahara occidental. Les représentants du Front Polisario en Europe sont eux-mêmes convaincus que des « faits nouveaux » pourraient intervenir à ce sujet dans les prochaines semaines.

Conscient des énormes difficultés économiques et sociales qu'il doit surmonter en Algérie même, le président Chadli tente sans aucun doute de se débarrasser de fardeaux coûteux en même temps que nuisibles au prestige de son pays alors même qu'il est prouvé — l'affaire des otages américains en Iran le confirme — qu'une Algérie championne du non-alignement conserve un rôle primordial sur la scène internationale.

C.E.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

CANADA

Trudeau, tout seul

En dénonçant "les égoïsmes régionaux", Trudeau a désormais contre lui : les partis, les syndicats, la majorité des gouvernements provinciaux et le patronat !

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

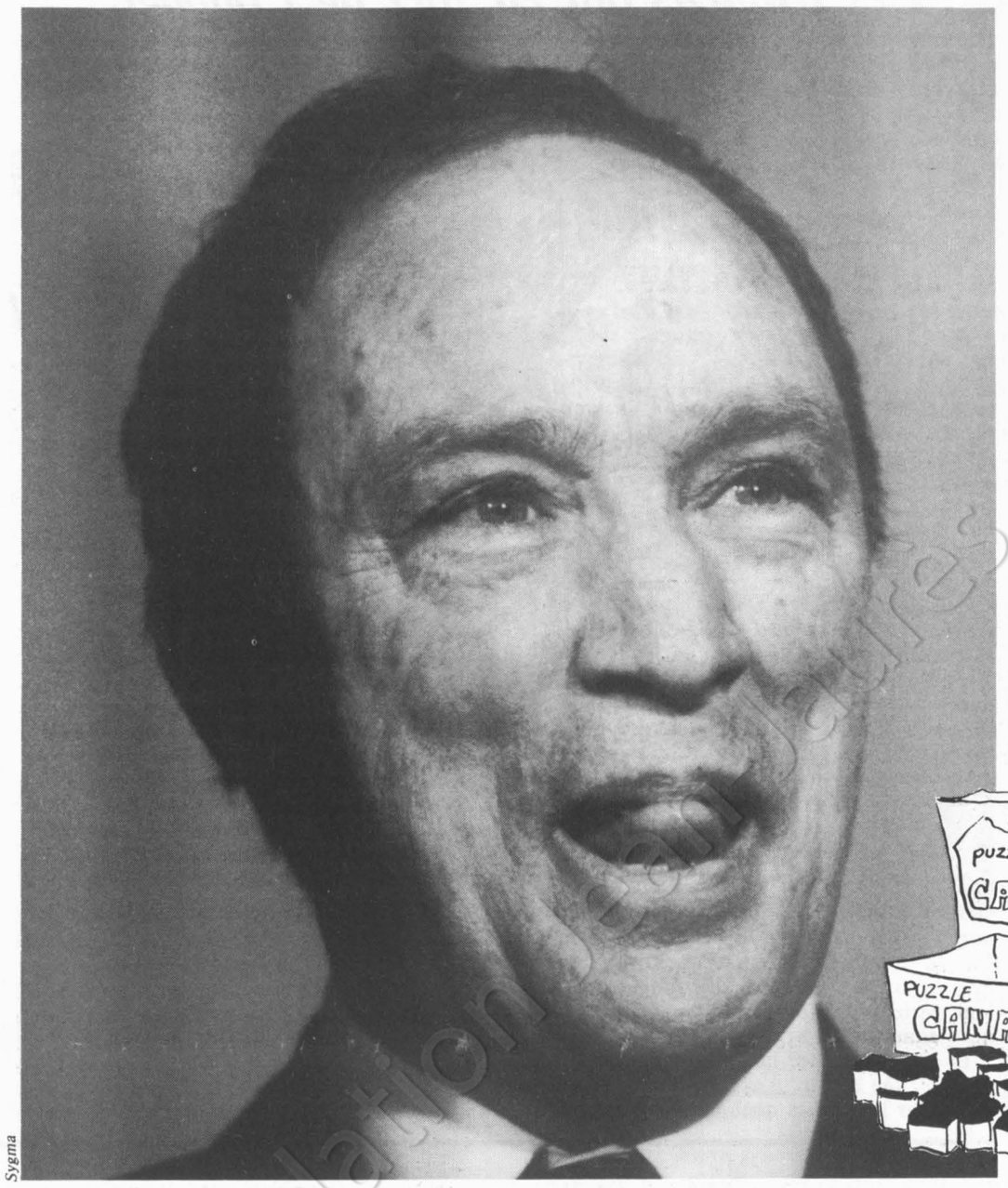
Sygma

PIERRE ELLIOT TRUDEAU, Premier ministre de la confédération canadienne, a attrapé « la grosse tête ». Comment expliquer autrement l'opération solitaire qu'il est en train de mener à Ottawa ? Il veut, contre ses partisans, contre l'opinion publique, contre la majorité des provinces de son pays, « rapatrier » la constitution canadienne. Il s'est mis tout le monde à dos. Mais il persiste. Assiste-t-on à un suicide politique ou à un baroud d'honneur ?

En fait, il n'existe pas à proprement parler de « constitution canadienne ». Il existe seulement une loi britannique, l'Acte d'Amérique du Nord britannique, datant de 1867, qui tient lieu de constitution. Officiellement, Elizabeth d'Angleterre est toujours souveraine du Canada. Officiellement, le Canada n'est qu'un des Etats constitutifs du Royaume-Uni. Trudeau est sujet britannique, au même titre que tous ses concitoyens. Pour rapatrier l'Acte d'Amérique du Nord britannique et pouvoir ensuite promulguer une constitution proprement canadienne, Trudeau va devoir faire voter par le parlement d'Ottawa une « adresse à Sa Majesté la reine ». A réception, Elizabeth transmettra aux Communes et ce sont les députés britanniques qui accepteront ou non de laisser le Canada se doter seul d'une constitution. Comment voteront les Communes ? L'acceptation est-elle acquise d'avance ? Rien n'est moins sûr. Il y a un précédent : en 1930, un Etat de la fédération australienne avait demandé une révision de la constitution. Londres avait refusé.

Pour mener à bien ce processus, Trudeau aurait pu s'associer avec tous les partis politiques fédéraux et les dix provinces du Canada. Il avait des chances de faire une belle unanimité. Il a préféré agir seul. Il a déposé son projet sur le bureau du Parlement d'Ottawa au début du mois d'octobre. Et, quand il a vu que le débat tournait en sa défaveur, le 24 octobre, il en a « appelé au règlement » pour arrêter les discussions. Le projet n'est plus désormais examiné qu'au sein d'une commission parlementaire restreinte qui a jusqu'au 9 décembre prochain pour amender le texte de Trudeau.

Quels seront l'état et le contenu définitif de « l'adresse à Sa Majesté » ? Qu'importe, finalement. Car le terrain est d'ores et déjà occupé par un brouhaha anti-Trudeau. En agissant à la hussarde, le Premier ministre canadien a soulevé un énorme tollé. Des naïfs se demanderaient pourquoi. Les Canadiens ne se le demandent pas. Ils savent : sous le prétexte, séduisant au demeurant, de couper le dernier lien colonial avec Londres, Trudeau veut en profiter pour réduire l'indépendance des provinces et renforcer le pouvoir central de la confédération . C'est un mauvais calcul : personne ne veut de cette « recentralisation ». Même pas les alliés politiques de Trudeau.

En jouant sur la peur et les dollars

En mai dernier, lors du référendum sur l'indépendance organisé par le gouvernement québécois de René Lévesque, Pierre Elliot Trudeau avait mis tout son prestige personnel dans la bataille pour le « non ». En jouant sur la peur, en prédisant les pires malheurs aux Québécois s'ils votaient pour l'indépendance. En dépensant beaucoup d'argent : cinq millions de dollars de publicité dans les médias en faveur du « non ». Claude Ryan, patron du Parti libéral, chantre québécois du « non », ne jurait à l'époque que par Trudeau. Aujourd'hui il déchante. Trudeau avait promis aux Québécois et à Ryan un « nouveau fédéralisme » si Lévesque était vaincu. Les « indépendantistes » ont perdu. Ryan a jubilé un mois. Pas plus. Aujourd'hui, il est furieux contre Trudeau : « La constitution, dit-il, est la propriété et la responsabilité commune des deux niveaux de gouvernement (provincial et fédéral) et aucune de ces deux institutions ne peut seule s'arroger le droit de changer les rapports législatifs. »

Trudeau a accouché d'un miracle : il a réconcilié tous les Québécois... contre lui. Il a permis la constitution d'une véritable « union sacrée » Ryan-Lévesque. Il a fait pratiquement le même tabac dans tout le Canada. Brian Peckford, chef des conservateurs de la province de Terre-Neuve, va partout criant que Trudeau l'a « trahi ». Une majorité des provinces canadiennes, sept sur dix, se déclarent prêtes à recourir aux tribunaux pour casser le projet de Trudeau : l'Alberta, la Colombie Britannique, le Manitoba, le Québec, Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard. Trudeau n'a plus que trois partisans à ses côtés : les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Saskatchewan. Un « ticket » bien mince.

Ce sont les provinces de l'Ouest qui ont protesté les premières, avant même le Québec : leur sous-sol est riche en pétrole et en gaz naturel, et Trudeau ne prévoit aucun article dans la future constitution qui leur garantisse la propriété de leurs richesses naturelles. Elles craignent de perdre des marchés internationaux ; 50 % du pétrole de l'Alberta est vendu aux Etats-Unis ; les Américains seront-ils encore clients si Trudeau taxe cet or noir pour renflouer les caisses d'Ottawa ? D'où la réaction du gouvernement provincial d'Alberta : « Nous ne voulons pas devenir un partenaire canadien de deuxième classe. »

Jean Chrétien, ministre de la Justice du Canada, a beau dire : « Rien n'arrêtera Trudeau », le Premier ministre canadien est réduit au « coup de force » : faire voter à la sauvette par sa majorité à Ottawa, à la fin de l'année, un projet refusé par tout le pays. Il a d'ailleurs renoncé à faire accepter son opération par voie de référendum : il sait qu'il prendrait une « belle veste », parce que sept gouvernements provinciaux sur dix feraient campagne contre lui.

Le rejet est profond. De l'Atlantique au Pacifique, Trudeau ne « passe plus ». Le cas du Québec est exemplaire. Il n'y a pas six mois, Trudeau y était « le sauveur ». Il devient « le traître », celui qui n'a pas tenu ses promesses. René Lévesque ne se gêne pas pour remuer le couteau dans la plaie : « Le projet d'Ottawa est injustifiable politiquement, insultant, menaçant pour les Etats provinciaux. Il est une atteinte directe et pernicieuse à certains de nos droits collectifs les plus essentiels. Cela constitue une trahison flagrante des espoirs que Pierre Trudeau avait fait miroiter aux citoyens pendant la campagne référendaire de mai dernier. Ces espoirs, on le voit aujourd'hui, n'étaient qu'une inqualifiable tromperie. » Et le pire pour Trudeau, c'est que Ryan, son allié québécois d'hier, applaudit maintenant des deux mains le langage de Lévesque.

Pour un nouveau fédéralisme

En fait, Ryan n'a pas le choix. Ou il épouse le vent qui souffle actuellement sur « la Belle Province », ou il perd la plupart de ses supporters au moment où les élections provinciales du Québec se rapprochent. Les sondages récents l'indiquent clairement : les Québécois n'ont pas voulu de l'indépendance au printemps dernier, mais ils appellent de leurs vœux un véritable renouvellement du fédéralisme. Les chiffres sont sans appel : les deux tiers des citoyens du Québec veulent un « nouveau fédéralisme » qui assure une plus grande indépendance à leur province. Ils veulent « que le gouvernement du Québec puisse contrôler davantage le développement économique de la province ». Et aussi « que le Québec ait le pouvoir exclusif de lever les impôts ». Une formule revient souvent : « Nous voulons payer à Québec, pas à Ottawa ». Ils souhaitent enfin une plus grande autonomie internationale : « Pourquoi le Québec n'a-t-il pas son propre siège aux Nations unies ? » C'est à se demander pourquoi toutes ces braves gens n'ont pas voté pour René Lévesque : tout cela était dans son programme en mai dernier.

René Levesque a très bien compris tout le bénéfice qu'il pourrait retirer de la situation. Il a décidé de battre le fer pendant qu'il est chaud. Par tradition, les élections provinciales au Québec ont lieu tous les quatre ans. En application de la loi, les gouvernements sont élus pour cinq ans. Mais, ils vont rarement au bout de leur mandat. Sauf en cas, exceptionnel, de crise. Lévesque a décidé de jouer la crise : il avait gagné les élections le 15 novembre 1976 ; il aurait dû « remettre son titre en jeu » en novembre 1980, ces jours ; il a préféré reporter l'échéance « à une date indéterminée ». Il a un an pour choisir cette date. En attendant, il va enfoncer le clou de la « traîtrise » de trudeau. Ce faisant, il espère élargir sa majorité et regagner le terrain perdu lors du référendum sur l'Indépendance. Trudeau aurait voulu faire le lit du parti québécois de Lévesque qu'il n'aurait pas procédé autrement !

Pour René Levesque, c'est du billard : « Il m'a paru nettement contre-indiqué de tenir tout de suite des élections qui verraient le Québec se diviser très durement au moment même où il faut plutôt tâcher de maintenir entre nous un front commun pour contrer les atteintes sans précédent à nos droits fondamentaux. (...) Nous avons le devoir de résister à une modification qu'on veut faire à nos dépens en nous enlevant unilatéralement des garanties et des pouvoirs, notamment en matière d'enseignement et de protection de la langue française. » En effet, si la nouvelle constitution à la mode Trudeau passait, un article permettrait d'invalider la loi québécoise 101 qui a décrété dès 1977 le français « langue officielle du Québec ». Et ça, aucun Québécois n'est prêt à l'accepter. Lévesque a du monde derrière lui !

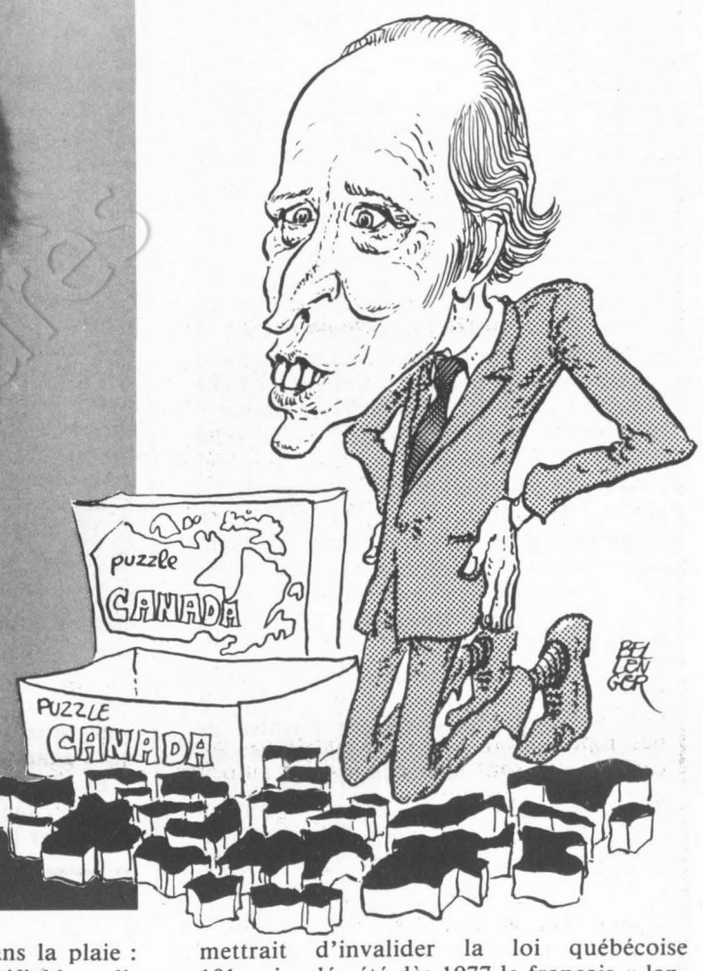

Trudeau va peut-être réussir à faire voter son projet à la fin de l'année 1980. Mais pourra-t-il l'appliquer ? Il a commis une erreur grossière : il a attaqué de front les provinces en dénonçant « les égoïsmes régionaux ». Il a maintenant contre lui, en plus des partis, des syndicats et de la majorité des gouvernements provinciaux, les milieux d'affaires. Le patronat canadien a trouvé ses méthodes « dures et inopportunes » . Elles risquent, c'est vrai, d'entraîner un climat de tension et des conflits graves au moment où le Canada aurait besoin de stabilité : il est actuellement obligé de vendre son or pour sooenir sa monnaie ; et on prévoit que « la performance de l'économie canadienne en 1980 sera la pire enregistrée depuis deux décennies ».

« Qu'est-ce qui lui a pris à ce maudit Trudeau ? » Nombre de ses anciens partisans se le demandent. La réponse est sans doute fournie par son adversaire conservateur, Joe Clark : « Je suis désolé de voir le Premier ministre faire passer ses ambitions personnelles avant l'intérêt à long terme du pays ». Ambitions personnelles ? Trudeau a manifestement, dans cette affaire, voulu grandir sa stature historique. Il sait qu'il ne sera plus réélu : mathématiquement, les anglophones sont désormais majoritaires au parlement d'Ottawa et le prochain Premier ministre du Canada sera obligatoirement un « Anglais ». Le « Français » Trudeau a eu envie de frapper un grand coup avant de partir : en étant celui qui a arraché juridiquement le Canada à l'emprise britannique. Il espérait entrer au dictionnaire avec un grand article. Il ne s'est donné qu'un mauvais rôle. Parce qu'il a voulu jouer seul.

Pierre Elliot Trudeau pensait faire une sortie « à la de Gaulle » : en grand comédien. Il s'est révélé n'être qu'un piètre cabotin. Il voulait tous les lauriers. L'Histoire dira qui est le vrai vainqueur. Il espérait enraciner définitivement le Canada dans le fédéralisme. Il a peut être remis les Québécois sur le chemin de l'indépendance●

Coll. Fondation S. Allende

Existe-t-il un antisémitisme d'Etat en U.r.s.s.?

PAR EMMANUELE PLAS

DU 23 au 27 octobre dernier, Gérard Bapt, député socialiste de la Haute-Garonne, était à Moscou pour rencontrer les Juifs soviétiques désirant émigrer et à qui les autorités refusent leur visa. On les appelle les « refuzniks ». La mission du député français se situait dans le cadre de l'application de la résolution finale de la Conférence européenne parlementaire sur la situation des Juifs en U.r.s.s. Réunie à Paris, le 6 juin 1980 — à l'initiative du Parti socialiste et tout particulièrement de Jean Poperen —, la conférence avait décidé d'envoyer une délégation en Union soviétique pour examiner sur place la situation, à la veille de la conférence de Madrid. Gérard Bapt fait ici le point sur la situation des « refuzniks », telle qu'il a pu l'appréhender au cours de sa mission.

Gérard Bapt, député socialiste français revenant de Moscou où il a rencontré des "refuzniks", répond oui



Pascal Lebrun

— Vous a-t-il été facile de rencontrer des « refuzniks » ?

— Je suis allé à Moscou en tant que touriste. Le député suisse Reisen, lui aussi membre de notre délégation, devait en principe prendre contact avec moi à mon hôtel : le contact n'a pas eu lieu. J'ai appris par la suite qu'il était reparti le lendemain de mon arrivée. Un député anglais devait être également là mais son visa lui a été refusé.

J'ai alors pris contact par téléphone, en dehors de mon hôtel, avec les « refuzniks » dont j'avais eu les coordonnées à Paris. Il faut le plus possible renconter les gens dans des lieux publics pour ne pas les exposer à des représailles, à des provocations. Sauf certains qui sont bien connus des autorités mais aussi très connus en Occident. Je pense par exemple à Nahum Meiman : depuis cinq ans, il est « refusé ». Mathématicien à l'Institut de physique théorique et expérimentale de Moscou, il a aujourd'hui 69 ans. Il est veuf, sa fille vit aux Etats-Unis. Pour obtenir son livret de travail, indispensable à la constitution de son dossier de demande de visa d'émigration, il a dû prendre sa retraite. Il vit très difficilement, presque sans ressources matérielles, aidé par ses amis. En octobre 1976 on lui a interdit de sortir de son domicile pendant dix jours. Sa porte était gardée en permanence par des membres du K.g.b., agissant sans mandat. Depuis, son téléphone est coupé périodiquement. En janvier 1980, après l'exil de Sakharov, à Gorki, il a été convoqué par le K.g.b. et menacé. On lui a indiqué qu'il n'obtiendrait jamais de visa d'émigration.

Nahum Meiman est aussi membre du Comité moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. J'ai rencontré un autre « refuznik » qui se situe aussi comme dissident, je ne peux donner son nom car il s'occupe d'une revue clandestine, « les Juifs en U.r.s.s. », qui est un moyen de liaison entre eux. Le cas des dissidents est, aux yeux des autorités soviétiques, plus grave que celui des « refuzniks ». Ceux qui sont à la fois des dissidents politiques et des activistes juifs sont particulièrement réprimés.

— Comment votre démarche a-t-elle été accueillie par ces réfusés ?

— Très positivement. Plus ils ont de contacts avec l'Occident et à plus forte raison avec des gens qui ont un poids politique, comme les parlementaires, plus leur cas est connu en Occident, plus ils sont protégés contre la répression qui s'abat sur eux. J'étais le quatrième parlementaire à leur rendre visite dans le cadre de cette préparation de la conférence de Madrid et le premier Français puisque, avant moi, il y avait eu un Belge, un Suédois et le Suisse dont j'ai déjà parlé.

Je me suis rendu à la synagogue, une fois, mais les refusés me l'ont beaucoup reproché : la synagogue est très surveillée, elle est infiltrée par des gens du K.g.b. et les « refuzniks » s'y montrent le moins possible.

— Avez-vous pu vous rendre compte de l'ampleur du désir d'émigrer chez les Juifs d'U.r.s.s. ?

— Je n'ai rencontré qu'une douzaine de « refuzniks », des scientifiques, des techniciens de l'audio-visuel, des médecins. Mais j'ai appris, par eux, que le nombre des refusés est actuellement très important dans la mesure où en 1979 les autorités ont laissé partir beaucoup de Juifs (environ 50 000). Cela a suscité un espoir chez les autres. Ils ont été nombreux à accepter de perdre leur emploi et de prendre des risques parce qu'il y avait ce fort espoir d'émigration. Et puis le nombre des visas accordé est tombé ces derniers mois de 75 % environ. C'est-à-dire qu'à l'heure actuelle on peut évaluer en dizaines de milliers, sûrement entre 100 000 et 150 000, le nombre des « refuzniks ». Il y a aussi beaucoup de Juifs qui ne déposent pas de demande parce qu'ils savent qu'en ce moment tout est arrêté. Les formalités de demande ont été rendues encore plus difficiles : il faut maintenant présenter l'invitation d'un parent direct (ascendant ou descendant) vivant en Israël et non plus simplement d'un membre de la famille.

Ce coup d'arrêt a plusieurs causes. Les autorités soviétiques ne s'étaient pas rendu compte qu'en laissant partir en 1979 un contingent — sans doute déterminé à l'avance — et en facilitant, donc, les procédures d'émigration elles-mêmes, cela susciterait de nouvelles demandes. Les facilités accordées ont aussi provoqué des envies chez d'autres nationalités. Récemment, le général qui dirige l'O.v.i.r., le bureau responsable de l'émigration, a dit très carrément que l'Union soviétique ne pouvait pas continuer à distribuer comme ça des visas parce que d'une part, a-t-il dit, les Juifs l'avaient trompé (ils demandent des visas pour l'Israël et beaucoup vont ailleurs) et d'autre part parce que beaucoup d'autres citoyens d'autres nationalités — les musulmans d'abord — pourraient demander à rejoindre d'autres communautés en dehors de l'Union soviétique. Sur cette base de la réunion des familles et de la réunion des gens appartenant à une même ethnie.

— La tenue à Moscou des jeux olympiques, a-t-elle accéléré ou freiné la répression contre les « refuzniks » ?

— Cela a d'abord freiné l'émigration : dans de nombreux endroits les bureaux de l'O.v.i.r. ont été fermés pendant les J.O. La répression, elle, s'est accrue à ce moment-là. Tous ceux que j'ai rencontrés m'ont dit que les J.O. avaient correspondu à une phase de surveillance intense ; les tracasseries et les condamnations ont été plus nombreuses. Selon les refusés que j'ai rencontrés, cela s'explique par le fait que les autorités ont voulu que les étrangers aient le moins de contacts possible avec les « refuzniks » et les dissidents.

— Quel est actuellement l'état de la répression ?

— La plupart des membres du Comité moscovite de surveillance sont en prison ou ont émigré : côté dissidents, les autorités ont fait le vide. Du côté des « refuzniks » la situation des Juifs de Kiev est critique : il y a dans cette ville, de l'aveu même des autorités, 7 000 à 8 000 « refuzniks ». Un groupe de Kiev est venu, au mois de mai dernier, protester auprès du Comité central du P.c.u.s. Par la suite l'organisateur de la démarche — non juif mais marié à une Juive et qui a déposé avec elle une demande de visa — a été victime d'une provocation : accusé d'avoir frappé un vieillard, il a été condamné à cinq ans de prison. De nombreuses arrestations pour « houliganisme » ont frappé d'autres membres de la délégation. Vladimir Kislik, « refuznik » depuis sept ans qui avait été arrêté et emprisonné pendant quinze jours au moment des jeux Olympiques, a passé ensuite quinze jours dans un hôpital psychiatrique. Le 20 octobre, Kislik est venu à Moscou pour rencontrer des journalistes suédois et américains. Reparti le soir même pour Kiev, il a été arrêté le lendemain et condamné à quinze jours de prison.

Mes interlocuteurs ont aussi insisté sur le fait que pour les Juifs des petites villes la vie est plus dure encore. Ils ont cité le cas de la famille Guittelmann à Davidgorodok en Biélorussie. Le père, Itsko Guittelmann, a 76 ans : Il est seul survivant du ghetto de cette ville où il a séjourné de 1941 à 1943, date à laquelle il s'était échappé et avait rejoint les rangs des partisans. Les membres de sa famille sont persécutés par d'anciens collaborateurs des Allemands qui ont purgé leur peine et qui les menacent publiquement et profèrent des injures antisémites.

— Peut-on parler d'un antisémitisme d'Etat ?

— On peut parler d'un antisémitisme d'Etat. Il y a des publications — forcément officielles — antisémites et l'antisionisme des autorités est interprété par la population comme de l'antisémitisme. Lorsqu'il y a des menaces ou des agressions antisémites elles ne sont pas punies par les autorités. Par ailleurs on élimine systématiquement, à l'heure actuelle, les Juifs (et les nationalités périphériques) de l'accès à l'université. J'ai rencontré un professeur juif ayant enseigné à l'Institut de mathématiques et de physique de Moscou. Il a quitté son poste parce qu'il était en désaccord avec cette discrimination raciale. Ce professeur — qui a conservé l'anonymat car il ne veut pas être inquiété dans son nouvel emploi — m'a remis un document révélateur concernant la réclamation de la mère d'un étudiant refusé à l'université parce qu'il avait un « type juif ». La mère de cet étudiant est venue présenter l'arbre généalogique de sa famille prouvant la « pureté russe » de son fils qui a par la suite été accepté à l'université. Ce type de réaction est actuellement courant en U.r.s.s. parce que cette discrimination raciale est maintenant connue de tous.

— A la veille de la conférence de Madrid, quels sont les espoirs des « refuzniks » et de ceux qui désirent émigrer ?

— En ce moment le contexte international leur est défavorable, la situation dans le bloc de l'Est est contre eux : ce qui se passe en Allemagne de l'Est et en Tchécoslovaquie à l'égard des Polonais n'est pas fait pour aider à la libre circulation des Soviétiques. Ils sont globalement pessimistes et n'ont d'espoir maintenant que dans la pression de l'opinion publique internationale et des démocraties. Ils comptent donc beaucoup sur l'action qui pourrait être menée à la veille et pendant la conférence de Madrid.

— Que peut faire concrètement la Conférence européenne parlementaire ?

— Nous allons nous déplacer officiellement à la conférence de Madrid et chacun des pays membres va y envoyer une délégation. Le Parti socialiste le fera dans la phase préparatoire.

Il y aura aussi de nombreuses réunions de comités de scientifiques, de médecins qui combattent pour des noms connus de « refuzniks ». Notre devoir est de faire en sorte qu'il y ait une mobilisation suffisamment importante pour faire pression sur le gouvernement français afin qu'il fasse lui-même pression sur le gouvernement soviétique. Il faut que les « refuzniks » puissent émigrer mais il faut surtout que tout Soviétique qui souhaite exercer ce droit, inscrit dans les accords d'Helsinki, puisse le faire●

MARCHAIS ET LES DROITS DE L'HOMME...

RENTRÉ de Moscou la semaine dernière d'une mission d'information sur la situation des Juifs d'Union soviétique dans le cadre de la préparation de la conférence de Madrid, j'étais chargé de remettre en mains propres un message à Georges Marchais de la part de Nahum Meiman, membre de la Commission moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki et « refuznik » depuis sept ans.

Une première lettre de Meiman, expédiée il y a trois mois, étant restée sans réponse, ce dernier demande à nouveau à Georges Marchais, en sa qualité de président du Comité de défense des droits de l'homme, d'intervenir en faveur des membres emprisonnés du Comité de surveillance des accords d'Helsinki et de la Commission de travail sur l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques.

A l'issue de l'enregistrement de l'émission « Le grand débat » au Mans, Georges Marchais a refusé de prendre connaissance du message que je souhaitais lui remettre en privé et a créé un incident public en s'emportant et en m'écartant brutalement du bras. J'ai donc transmis à la presse le contenu du message, en souhaitant que Georges Marchais puisse en prendre connaissance dans les journaux.

GÉRARD BAPT

Monsieur le secrétaire général,

Au début de l'année, le Comité central du Parti communiste français a créé un Comité de défense des droits de l'homme, avec vous à sa tête. En tant que membre du groupe Helsinki de Moscou, je me suis réjoui de cette nouvelle, malgré quelques doutes, et je vous ai envoyé une lettre ouverte. Je crains qu'elle ne soit pas parvenue jusqu'à vous, c'est pourquoi je la renouvelle. Mes doutes concernent votre conception de ce Comité de défense des droits de l'homme : je crains que les motivations idéologiques et politiques n'y jouent un trop grand rôle. Mais je veux espérer le mieux.

Je crois qu'on ne peut trouver meilleur début d'action pour votre Comité que d'exiger la libération des membres du Groupe Helsinki et de la commission de travail sur la psychiatrie de Moscou qui sont actuellement détenus ou exilés : le Pr Youri Orlov, Anatole Chtcharanski, l'écrivain Victor Nekipelov, Alexandre Podrabinek, l'ingénieur-économiste Alexandre Bakhmine, le docteur Leonard Ternovski, l'ingénieur Vladimir Slepak et la géologue Malva Landa.

Ce sont tous des gens nobles, plein d'abnégation, et ils se trouvent en détention ou en exil à cause de leur action purement humanitaire. Ils ne poursuivaient aucun but politique, mais en appelaient à la conscience publique, en révélant les violations de droits élémentaires fondamentaux tels la liberté de circulation et la liberté de conscience, les traitements barbares — indignes de l'homme — infligés aux prisonniers, l'usage de la psychiatrie à des fins politiques. Aucun des cas qu'ils ont révélés dans leurs publications n'a jamais été refuté. Ils ont refusé et refusent toujours l'usage de la violence dans la lutte contre les maux de la société. Ceci permet de les considérer comme des prisonniers de conscience et non comme de simples prisonniers politiques.

Il est possible que vous preniez cette lettre comme un défi, mais c'est la vie réelle qui vous jette ce défi, et non moi.

N. MEIMAN

La guillotine et les urnes

Que pèse le sort de trois assassins face aux bulletins de vote des millions de partisans de la peine de mort à quelques mois des élections présidentielles ?

PAR ANTOINE VIOLET

L'ACTUALITE de la peine de mort interpelle plus que jamais le peuple français tout entier. D'abord parce que c'est en son nom que le mois dernier trois assassins ont été condamnés à avoir la tête tranchée. Ensuite parce que des députés viennent, une nouvelle fois, de chercher à imposer l'inscription du débat sur l'abolition de la peine capitale à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Mais que pèse le sort de trois assassins face aux bulletins de votes de millions de partisans de la guillotine à quelques mois de l'élection présidentielle ?

A Jean-Luc Rivière (24 ans) et Mohamed Charas (21 ans), coupables du double meurtre, le 6 février 1978, d'Irène Sobon (35 ans) et de sa fille Sandrine (5 ans), la cour d'assises de Saint-Omer n'a trouvé, le 18 octobre, aucune circonstance atténuante. Selon les experts psychiatres, ces deux meurtriers pratiquement illettrés et semi-débiles sont responsables de leurs actes. Pourtant ces actes eux-mêmes, et les circonstances dans lesquelles ils ont été commis, pouvaient donner à penser le contraire. L'avocat général n'avait d'ailleurs pas vraiment requis cette peine. Mais il l'avait suggérée aux jurés en ces termes : « La peine de mort existe. Elle est réservée aux choses les plus atroces. C'est à vous messieurs et mesdames les jurés, qu'il appartient de juger le pour et le contre pour dire, si oui ou non, la peine de mort doit être appliquée. ». Cette peine n'avait pas été prononcée en France depuis seize mois. Mais elle n'en continuait pas moins d'exister, ainsi que l'a souligné habilement l'avocat général. Elle pouvait à tout moment être réclamée. Elle le fut donc. Avec « succès »...

Ce coup double était de mauvaise augure à la veille du procès de Philippe Maurice (24 ans), meurtrier à Paris, le 7 décembre 1979, du gardien de la paix Gérard Croux (32 ans). Les abolitionnistes les plus optimistes faisaient néanmoins observer que la cour d'assises de Paris, devant laquelle Philippe Maurice allait comparaître, n'avait pas prononcé la peine capitale depuis dix-sept ans. Plus pessimistes — ou plus réalistes —, d'autres s'inquiétaient du contexte dans lequel s'est ouvert le procès. Quinze jours plus tôt, en effet, un policier avait été abattu par un détenu en cavale, à Saint-Ouen. Des circonstances très proches de celles pour lesquelles Philippe Maurice allait être jugé. La montée du climat d'insécurité, la colère des forces de l'ordre qui venaient ainsi d'enregistrer la onzième victime dans leurs rangs depuis le début de l'année faisaient craindre une réitération de ce qui s'est produit pour Christian Ranucci. Comme l'a remarquablement démontré Gilles Perrault dans « le Pull-over rouge », Christian Ranucci a été condamné à mort et guillotiné moins en raison de l'acte qui lui était attribué que du climat de haine suscité par le meurtre commis, juste avant son procès, par Patrick Henry à Troyes.

Au niveau de la France frileuse

La pression de l'opinion sur les assises de Paris fut constamment perceptible. Au point qu'à l'issue du réquisitoire implacable de l'avocat général Marcel Dorwling Carter, réclamant la tête de Philippe Maurice, l'un de ses défenseurs Me Philippe Lemaire, eut cette supplique : « Condamnez-le pour ses crimes, non pour faire un exemple et rassurer ceux qui crient : à mort ! »

Défenseur de Bontemps avec Me Robert Badinter, Me Philippe Lemaire mit toute son énergie et l'horreur de ses souvenirs à retracer l'exécution de son client — pourtant reconnu non coupable de meurtre par les jurés de Troyes. Trois heures après que Bontemps puis Buffet eussent été guillotinés, un avocat général qui avait assisté à leur exécution écrivait à Me Lemaire : « Nous nous souviendrons toute notre vie que ce matin nous avons été déshonorés ».

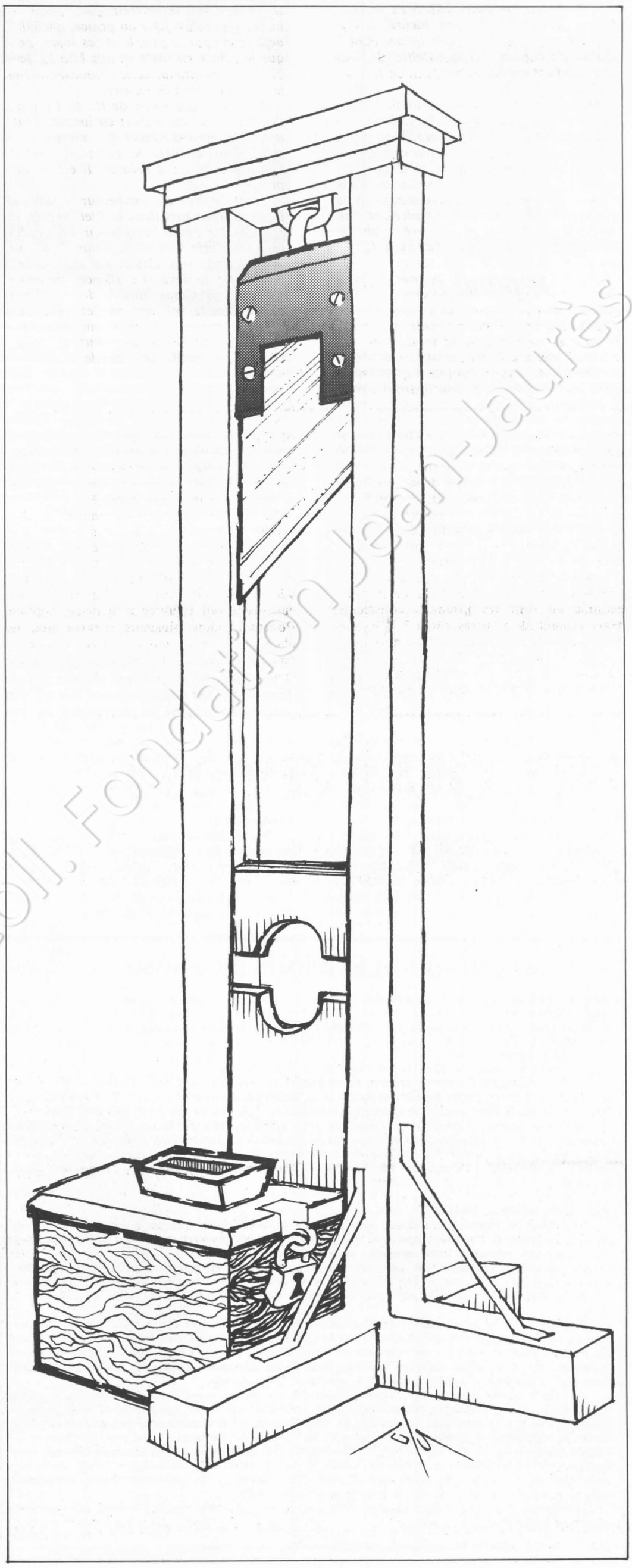

Après trois heures trente de délibération du jury parisien, Philippe Maurice a été condamné, à son tour, à la capitale. Paris s'est aligné sur la province. La capitale s'est abaissée au niveau de la France profonde, frileuse, répressive, cette France des « beaufs », de la chasse au faciès, du racisme anti-jeunes, du flingue sous l'oreiller pour le cas où, cette France qui râle sans cesse contre le gouvernement mais vote pour lui dans le secret de l'isoloir, cette France qui se croit encore la capitale du monde, des arts et lettres, la patrie des libertés mais qui reste l'une des dernières démocraties à maintenir la peine de mort. La France de la loi du talion.

Quelle humiliation, quelle pitié ! Faut-il encore énumérer, pour la centième fois, tous les arguments qui démontrent l'inanité de la peine capitale ? Faut-il rappeler, chiffres à l'appui, que son exemplarité et sa dissuasion sont une fable ? Le seul véritable argument des partisans de la guillotine tient dans la volonté, bien réelle, de l'opinion de voir châtier les criminels. « Mort aux assassins », réclame une fraction majoritaire de l'opinion. Et de reprendre en chœur cette boutade facile : d'accord pour supprimer la peine de mort mais que les assassins commencent. Cette idée est du même tonneau que l'équation selon laquelle qui a tué doit être exécuté. N'est-ce pas, pourtant, se mettre à la remorque des assassins ? Jusqu'à quand les criminels, ces personnages peu exemplaires à l'intelligence et la maturité souvent déficientes, dicteront-ils au pays la politique judiciaire qu'il doit mettre en œuvre ?

Certes, la répression, y compris la plus terrible de toutes, a un double avantage : elle satisfait démagogiquement l'opinion — conditionnée en ce sens — et elle coûte moins cher qu'une véritable politique préventive aux effets longs et difficiles à mesurer. La répression-panacée a cependant un inconvénient de taille. Politique à courte-vue, elle ne résout pas vraiment les problèmes complexes. Dont la violence et la criminalité sont les symptômes. Loin d'enrayer l'insécurité croissante dont s'alarme l'opinion, la répression cherche surtout à rassurer.

Elle y parvient fort mal. S'il en fallait une preuve, la fusillade entre des C.r.s. et des truands le 28 octobre à Paris, place Victor-Hugo, a bien montré que la terrible menace qui planait sur la tête de Philippe Maurice n'incitait pas ses semblables à la prudence.

Bien au contraire, semble-t-il. L'aggravation des peines prononcées par les tribunaux et le durcissement des conditions de détention ont transformé beaucoup de jeunes et minables gangsters en « desperados » prêts à tirer et à mourir pour ne pas finir derrière de hauts murs.

Cette spirale de la violence, dont les forces de l'ordre mais aussi des caissiers de banque, des transporteurs de fonds ou n'importe quel passant pris au hasard peut devenir la victime, appelle des mesures sérieuses et efficaces. En son temps, le rapport Peyrefitte sur la violence en a énuméré un certain nombre, restées lettres mortes pour la plupart. En devenant garde des Sceaux il a changé de priorités. Quelle hypocrisie ce serait de prétendre lutter contre l'insécurité sous prétexte d'avoir obtenu coup sur coup, de deux jurys, les têtes de trois assassins !

Puisqu'au contraire tout démontre que le maintien de la peine capitale reste sans effet sur l'évolution de la criminalité, plus rien ne devrait s'opposer à un débat parlementaire sur l'abolition suivi d'un vote.

Le président de la République, dont le rôle est déterminant en dernière instance, en raison du droit de grâce régalien (voir encadré Badinter) dévolu aux fonctions qu'il exerce, n'a pas caché son « aversion profonde » pour la guillotine. Une aversion qui l'a amené depuis le début de son septennat à accorder quatre fois sa grâce. Il l'a pourtant refusée par trois fois... Faudra-t-il que la liste des exécutions s'allonge d'ici aux prochaines élections ?

Alain Peyrefitte, ministre de la Justice, qui voulut, un temps, se faire passer pour libéral ne paraissait pas non plus partisan de la peine capitale. Il se laissa même aller jusqu'à promettre aux députés un débat sur cette grave question. Puis il est revenu sur sa parole. Le débat promis a été repoussé de session en session sous des prétextes aussi peu acceptables que contradictoires. En mars 1980 Peyrefitte imposait un report sous prétexte qu'il y avait trop de « crimes horribles qui avaient bouleversé l'opinion ». En juin dernier, pour éloigner une dernière fois ce débat jugé inopportun à l'Elysée avant les élections présidentielles du printemps prochain, Peyrefitte présentait aux députés un argument à peu près inverse. « Depuis 1977, il n'y a eu en France aucune exécution capitale ni même aucune condamnation à mort qui n'ait été cas-

Coll. Fondation Jean-Jaurès

"César, seul, sur le devant de sa loge"

Le droit de grâce régalien, vu par Me Robert Badinter dans "l'Exécution" publié aux éditions Grasset, en 1973

« Je m'interrogeais sur le droit de grâce. Il me parut receler une ambiguïté sournoise, une de ces mystifications historiques pétries d'idées reçues, d'archétypes qui faussent nos sensibilités. Bien évidemment, le droit de grâce est à l'avantage du condamné. Il lui donne une chance de plus contre l'injustice ou la rigueur des juges. Mais pour le souverain qui l'exerce, qu'implique donc ce droit de vie ou de mort sur autrui ?

Le président gracie le condamné ; promis à la guillotine, celui-ci échappe au dernier moment. Suspense. Angoisse extrême. Soulagement. Bravo. La clémence du prince a joué. Il en sort grandi, à coup sûr. Car il est sans exemple, le temps écoulé, que l'Histoire ait reproché au prince sa mansuétude.

Ou bien le prince refuse la grâce. La condamnation prononcée est exécutée. Apparemment le prince a seulement laissé passer la justice du peuple. C'est bien la cour d'assises qui a condamné à mort, non le prince. En n'interdisant pas l'exécution, il ne contredit pas la décision rendue. Au contraire, il satisfait le sentiment populaire exprimé par le jury. Le prince peut dire :« Je n'ai pas voulu cela. C'est eux qui en ont décidé ainsi. S'ils ne voulaient pas que cet homme meure, il leur appartenait de le dire. Mais ils ont choisi. Qu'ils portent la responsabilité de leur choix devant les hommes. Je m'en lave les mains. »

Ainsi le droit de grâce grandit devant l'Histoire celui qui en use. Il rend souvent populaire celui qui le refuse. Sévère ou clément, le prince gagne à tout coup.

Mais qu'implique en réalité le droit de grâce ? Juges et jurés ne condamnent pas l'accusé à mourir effectivement sur la guillotine. Ils offrent simplement au prince la possibilité de cette exécution. Ils ouvrent au prince l'alternative : laisser vivre ou faire mourir. A lui de choisir. Plus précisément encore, la cour ne condamne pas à mort. Elle propose au prince de faire mettre à mort un condamné. Le prince seul en définitive décide. C'est par là qu'il est responsable et totalement responsable puisqu'il peut tout, à son gré, à sa guise, sans rendre compte à quiconque, hormis à lui-même. Puisqu'il dispose souverainement, absolument de la vie de cet homme. Sans doute il n'en disposerait pas si on ne lui la offrait pas. Mais cet homme que l'on jette au prince, enchaîné, déjà rejeté par le peuple et ses juges, pour que le prince en fasse ce que bon lui semble, cette réalité-là, cette responsabilité-là, le prince ne peut la refuser.

Il ne faut pas sortir de là. Il n'y a pas de condamnation à mort en justice. Seulement un vœu de mort qui monte de la cour d'assises vers le prince. A lui de l'entendre ou de le refuser. Il est le tout-puissant.

Le gladiateur est tombé sur le sable de l'arène. Il est pris dans le filet plombé du rétiaire. La foule dressée sur les gradins du cirque crie à la mort. Tous les visages sont tournés vers César. La main lourde de bagues se lève. Le silence, immense, s'établit. Si César choisit de tourner le pouce vers le sol, qui en définitive aura tué le gladiateur : la brute au glaive déjà levé ? La multitude qui veut du sang ? Ou César, seul, sur le devant de sa loge ? »

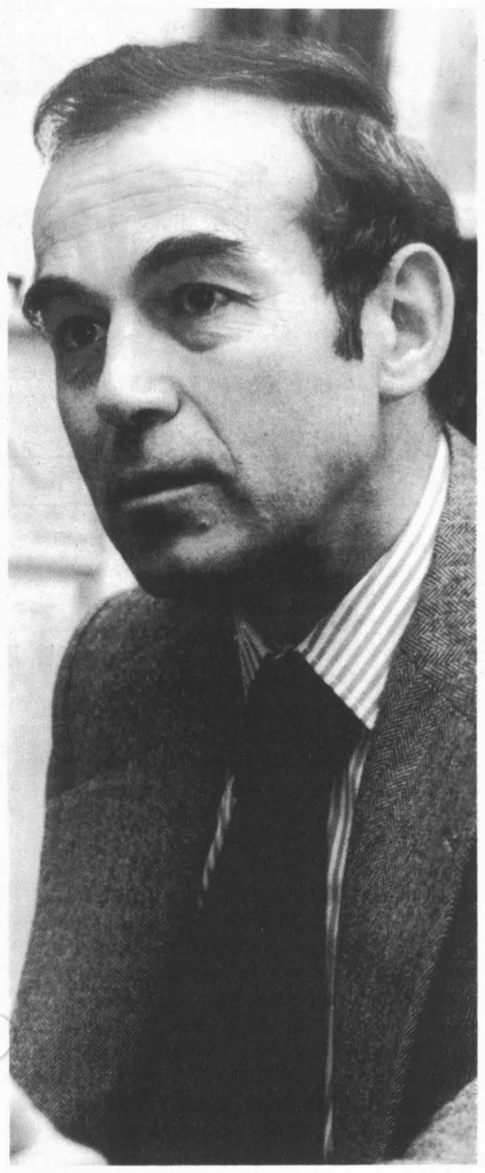

Me Robert Badinter.

sée. A la lumière des dossiers criminels en cours, il apparaît que le problème de la peine de mort, si important soit-il, ne revêt pas un caractère d'actualité immédiate (sic). D'ailleurs, dès le printemps 1981, aura lieu un grand débat national où tous les problèmes du pays seront sans doute évoqués. Après cette date, le Parlement pourra, en toute sérénité, prendre position sur cette question qui engage la conscience de chacun. »

En faisant cette déclaration, Peyrefitte a-t-il cyniquement cherché à tromper les députés ? Où bien faut-il mettre sur le compte de sa méconnaissance des dossiers en cours ses propos malheureux sur la peine de mort qui « ne revêt pas un caractère d'actualité immédiate » ? Quoi qu'il en soit, les députés abolitionnistes échaudés ont saisi l'occasion du vote sur le budget de la Justice pour remettre le débat sur l'abolition à l'ordre du jour. Et, puisqu'il n'y était pas inscrit, c'est une nouvelle fois par le refus de voter les crédits du bourreau qu'ils devaient tenter, le 5 novembre, de forcer la main du gouvernement.

Que ce biais ne soit pas à la hauteur du problème posé, les adversaires de la peine capitale en sont les premiers conscients. Mais avaient-ils d'autres choix ? L'Assemblée nationale a débattu en juin dernier de l'abolition sans avoir le droit de voter. Compte tenu des trois condamnations prononcées en octobre, il ne serait pas acceptable que le président soit appelé à faire jouer sa grâce ou, pis encore , que le bourreau remplisse son office, sans que les représentants de la nation aient pu assumer pleinement leurs responsabilités.

Se réfugier aujourd'hui encore derrière l'opinion publique n'est pas digne d'un gouvernement qui a démontré sur de nombreux autres plans — le nucléaire, par exemple — qu'il n'était pas à ce point à l'écoute des citoyens. La plupart des pays européens ont renoncé à la peine capitale. Pourtant, dans plusieurs d'entre eux, les abolitionnistes étaient et restent minoritaires. Cette réalité n'a non plus pas empêché cinq Premiers ministres européens en fonction — Schmidt (R.f.a.), Kreisky (Autriche), Falldin (Suède), Jorgensen (Danemark) et Koivisto (Finlande) — de signer une pétition contre la peine de mort. De nombreux anciens chefs d'Etat ou de gouvernement n'ont pas hésité, eux non plus, à apposer leur nom sur cette pétition signée par cent cinquante mille personnalités et remise, le 22 octobre, au secrétaire général de l'ONU.

Toutes ces personnalités, qu'on pourrait difficilement accuser de faiblesse ou de sympathie envers les assassins, ont relevé l'incompatibilité de la peine de mort avec les droits de l'homme. Raison de plus pour que la France s'y associe immédiatement. Du moins si elle se veut toujours la terre des droits de l'homme. ●

Autun ou l'avenir n'est plus ce qu'il était...

PAR GUY PERRIMOND

LES résultats de l'économie sont franchement mauvais et les prévisions sont, toutes, déplorables. Peu à peu la France s'enfonce, le franc s'affaiblit. Pour l'année 1980 la hausse des prix sera de l'ordre de 14 %, la production industrielle aura baissée, le pouvoir d'achat de pratiquement toutes les couches de la population aura été laminé. Aucun indice n'est bon et l'avenir est suffisamment gris pour que certains ministres le dépeignent en noir, nous prévenant déjà qu'il sera difficile, pour ne pas dire impossible de « maintenir » le pouvoir d'achat en 1981.

Avec son humour très particulier, le président de la République, soucieux d'éviter jugements et critiques, a tenté, la semaine dernière, d'oublier le présent. Ou, plus exactement de faire oublier le présent aux électeurs. « Il faut du temps, s'est-il exclamé à Autun, pour préparer l'avenir. » Et conjurant ses auditeurs à ne pas regarder « en arrière » mais « cinq ans, dix ans, vingt ans devant nous », il a, délaissant le paysage actuel, voulu en créer un où la magie du verbe, les peurs collectives, lui permettraient sans crainte d'en appeler aux électeurs.

Du temps pour l'avenir ! Depuis près de sept ans Valéry Giscard d'Estaing et ses gouvernements n'en ont pas manqué. Qu'il s'agisse de nos approvisionnements pétroliers, des économies d'énergie, du rapport importations-exportations, des emplois à créer, d'une politique industrielle à bâtir, qu'il s'agisse de mesures de détail ou de plan d'ensemble, la seule chose dont le gouvernement n'ait vraiment pas manqué c'est justement... de temps. Mais visiblement c'est à tout autre chose que les jours ont été employés. Il est naturel dans ces conditions que le président de la République veuille éviter tout jugement, qualifiant les questions trop précises « d'agitation du moment » et donne à la notion de « sécurité » une définition... squelettique.

Pourtant les faits sont têtus. Alors que le Premier ministre, Raymond Barre décerne un hommage aux chefs d'entreprise, tout prouve que les actes du Pouvoir depuis plus de sept ans n'ont pas eu d'autres motifs que de permettre aux grandes firmes d'un certain nombre de secteurs d'améliorer leur situation. Pour le reste...

La guerre entre l'Iran et l'Irak en est l'illustration : alors que depuis des années on parle de la nécessité d'une diversification de nos approvisionnements, au fils des mois la part de l'Irak s'est accrue. On connaît le résulat : les pétroliers français ont dû chercher un peu partout de quoi compenser l'absence de livraison irakienne. Ils en ont trouvé, avec un supplément de deux dollars le baril...

On pourrait, dans tous les autres domaines économiques, montrer que celui qui, un jour, parlait de ses « actes » les opposant aux « paroles » de l'opposition a toujours agit de telle manière qu'aujourd'hui il vaut mieux pour lui que les Français ne s'interrogent pas trop sur leur résultat. ●



Valéry Giscard d'Estaing rencontrant la « France profonde », à Autun.

La classe ouvrière "bis"

Combien sont-ils aujourd'hui tous ces vacataires, auxiliaires, stagiaires, intérimaires qui vivent dans l'insécurité d'un travail précaire ?

PAR JEAN-PAUL BACHY

UN million cinq cent mille chômeurs... L'opinion retient surtout aujourd'hui ce chiffre effrayant et massif, qui consacre le franchissement d'un nouveau seuil dans la détérioration de l'emploi. Mais l'évolution quantitative du chômage en France n'est qu'un aspect du problème. Ce n'est, en quelque sorte, que la partie visible d'un phénomène qui plonge ses racines beaucoup plus loin, et qui aboutit en fait à un bouleversement profond du fonctionnement du marché du travail.

Le sous-emploi ne se mesure pas seulement au nombre de ceux qui n'ont pas de travail. Il se mesure aussi à l'ampleur des conséquences que cela entraîne sur le statut de ceux qui ont la « chance » d'en avoir un. A l'insécurité que vivent ceux qui n'ont pas d'emploi s'ajoute la précarité des emplois de ceux qui travaillent.

Combien sont-ils aujourd'hui tous ces vacataires, auxiliaires, stagiaires, intérimaires... dont la cohorte s'allonge au fil des jours ? C'est bien difficile à dire. Et la discrétion du patronat et des services officiels de l'emploi est à cet égard éloquente. On évalue à environ 800 000 le nombre des hors statut du secteur public. Chaque jour, entre 400 000 et 450 000 salariés sont mis à la disposition des entreprises par les sociétés d'intérim. Les pactes gouvernementaux pour l'emploi ont créé de nouvelles catégories d'employés — les stagiaires — qui échappent à toute classification du Code du travail. Beaucoup d'entreprises n'embauchent plus que sous le régime du contrat de travail à durée déterminée. En 1976 les fins de contrat à durée déterminée représentaient 21 % des nouvelles inscriptions à l'A.n.p.e. En 1980, et selon les chiffres des six premiers mois de l'année, elles représentaient 40 % des nouvelles demandes.

Près de 3,5 millions d'actifs

Ce qui se forme sous nos yeux c'est en réalité ce que certains ont déjà appelé une « classe ouvrière bis » (non sans humour grinçant...). Numériquement, elle pèse de plus en plus lourd. Le travail précaire sous toutes ses formes touche en effet près de 3,5 millions d'actifs. Est-ce le fait du hasard ? Certainement pas. Le développement du travail précaire s'intègre en effet de plus en plus ouvertement dans la stratégie économique et sociale du grand patronat et du pouvoir en place. Au recours ponctuel à l'intérim (normal lorsqu'il s'agit de remplacer du personnel absent) se substitue dans beaucoup d'entreprises une utilisation durable et systématique de travailleurs qui n'ont plus de « temporaires » que le nom. Ils constituent en effet un volant de main-d'œuvre permanente, mais extensible ou compressible à merci, sur le dos de laquelle les employeurs tentent d'assouplir leurs contraintes de gestion.

D'une part l'aggravation massive du chômage permet aux entreprises de faire accepter aux salariés ce qu'ils auraient refusé dans un autre contexte. Car, en réalité, ils n'ont souvent pas le choix. D'autre part, le recours généralisé aux contrats de travail de faible durée et aux horaires individualisés, l'éclatement des statuts professionnels permettent aux entreprises de briser les solidarités sans lesquelles il n'est pas d'action collective possible des travailleurs. Mise en cause des droits acquis, lutte anti-syndicale, pression sur les coûts salariaux... L'offensive est en réalité générale et d'autant plus aisée que le front syndical a volé en éclats et que le Parti communiste tente de ruiner toute espérance d'alternative politique.

Le travail précaire répond ainsi à une double fonction économique et politique. Economique, parce qu'il apparaît en effet comme un outil permettant d'exercer sur les travailleurs une pression, ayant pour résultat d'alléger les coûts et les contraintes de gestion qui pèsent sur les entreprises, surtout les plus grosses d'entre elles. Politique, car en cherchant à briser les solidarités, le recours au travail précaire a aussi pour but d'affaiblir collectivement la classe ouvrière, et de lui imposer un rapport de forces favorable aux intérêts du grand patronat.

A cela s'ajoutent encore d'autres « fonctions ». Une fonction « juridique » d'abord. Chacun sait en effet que le recours au travail précaire est souvent utilisé comme un moyen de tourner certaines garanties sociales. Le Parti socialiste organisait, les 18 et 19 octobre derniers, au Pré-Saint-Gervais, deux journées d'étude sur le travail précaire, sous la responsabilité conjointe de la délégation nationale au Travail et à l'Emploi, du secrétariat aux Entreprises et du secrétariat aux Luttes des femmes. Les témoignages fournis, à cette occasion, par les quelque cent cinquante militants et responsables venus de tous les départements de France sont éloquents. Dans telle petite entreprise du Sud-Ouest, le recours à une dizaine d'intérimaires « permanents » permet au patron de ne pas créer de comité d'entreprise. Car ses effectifs officiels restent bloqués à quarante-sept personnes. Dans telle autre entreprise, le système des intérimaires permet de ne pas atteindre les seuils requis concernant l'application de la loi de décembre 1968 sur les délégués syndicaux ou sur l'intéressement des salariés aux bénéfices. Dans le textile des Vosges, le recours au mi-temps et au travail à domicile a supprimé en quelques années toute forme d'indemnisation du chômage partiel.

La fonction cachée du travail précaire

Chez Peugeot, on n'embauche plus que sous contrat à durée déterminée... ce qui permet de supprimer des emplois sans recourir à aucun licenciement. Dans la confection, la sous-traitance de certains travaux permet aux employeurs de n'appliquer aucune convention collective. Le « flou » juridique qui pèse sur la notion de travail précaire elle-même va dans le même sens. On sait que le gouvernement a multiplié, dans le cadre des pactes pour l'emploi, le nombre des « stagiaires » en entreprise. Le problème est que nulle part, dans le Code du travail, on ne sait ce qu'est un « stagiaire », ni quels sont ses droits ou ses obligations. Ce dont on est sûr, par contre, c'est qu'il ne s'agit plus d'un demandeur d'emploi. Le jeune stagiaire est en effet radié des fichiers de l'Agence pour l'emploi, ce qui « allège » d'autant les statistiques officielles du chômage. Le stagiaire n'est pourtant pas un salarié, puisqu'il n'a pas de contrat de travail en bonne et due forme. Son activité cesse avec la fin de son stage et il ne fait pas partie des effectifs fixes de l'entreprise. On pourrait multiplier les exemples. Ainsi dans l'hôtellerie, la pratique des « extras » sollicités au coup par coup en fonction des besoins de tel ou tel établissement permet aux employeurs toutes les facilités en matière d'horaires comme de rémunération.

L'habillage sous lequel le patronat cherche à dissimuler la réalité de sa stratégie est souvent fort subtil. N'est-ce pas au nom de l'épanouissement de l'individu que l'on voit se développer l'intérim et le travail à domicile ? N'est-ce pas au nom de la « libération » de la femme que l'on voit tant vanter le travail à temps partiel, les contrats à durée déterminée... sous prétexte qu'ils rendent compatibles vie de travail et vie privée ?

Le travail précaire répond ainsi à une dernière fonction, qui, pour ne pas être la plus évidente, n'en est pas moins certainement la plus importante. Tout est fait en réalité pour faire croire aux salariés que seules des solutions individuelles peuvent être trouvées à leurs problèmes. Véronique Neiertz, lors des journées du Pré-Saint-Gervais, développait plus particulièrement ce point. Il est vrai que tous ceux qui travaillent, et en particulier — dans le contexte actuel — les femmes, ont des difficultés particulières à concilier vie de travail et vie de famille, présence à l'usine ou au bureau, et vie personnelle. Mais, en présentant l'intérim, le temps partiel ou le travail à domicile comme des « solutions », le Pouvoir masque ce qui devrait être fait sur le plan collectif. « Aménager » le temps de travail permet de faire oublier qu'il faut d'abord le réduire. Faire en sorte que les femmes travaillent à domicile, tout en gardant leurs enfants, permet de camoufler les retards accumulés concernant les construction de l'idéologie du « chacun pour soi » et Souvenez-vous, pourtant, du programme de Provins ! Puis du programme de Blois ! Puis des promesses faites lors de la campagne des présidentielles de 1974.

Glorification du système D

Ce que l'on cherche aujourd'hui du côté du Pouvoir, c'est en réalité la systématisation de l'idéologie du« chacun pour soi » et de la « démerde ». Celle-ci est tout à fait cohérente par rapport aux principes qui dictent par ailleurs la politique économique du Pouvoir. Dans cette loi de la jungle où seuls la « débrouillardise », voire les mauvais coups, sont considérés comme des vertus, la « sélection naturelle » reprend ses droits. Loin d'atténuer les inégalités, elle les aggrave. On le constate chaque jour sur le marché du travail où ceux qui occupent les emplois précaires sont aussi le plus souvent ceux que frappent d'autres discréminations : les jeunes, les femmes, les immigrés... Comme le disait Pierre Bérégovoy, au Pré-Saint-Gervais : « Tout se tient. Et il n'est pas absurde, en parlant du travail précaire, de déboucher, en fait, sur l'idéologie de la « nouvelle droite ». De même que sur le plan économique la loi de la concentration capitaliste ruine la concurrence étouffée par les monopoles, de même l'idéologie dominante, en brisant les solidarités, aggrave les inégalités et accentue le pouvoir des classes dirigeantes. Le recours aux seules valeurs de l'individualisme n'est qu'un paravent qui masque la dictature des plus forts... »

Face à cette offensive politique et idéologique, force est bien de reconnaître que la riposte, qu'elle soit d'origine politique ou syndicale, est souvent malaisée, et timide. Car la crainte du lendemain n'a jamais constitué pour les travailleurs un puissant levier de mobilisation. Le thème de la « fatalité » que distillent subtilement les médias fait des ravages. Inquiets, les travailleurs se réfugient souvent dans des

De La Motte

Cognac
Petite Fine Champagne
Pineau des Charentes



CHOISI POUR VOUS PAR L'UNITÉ
Remise exceptionnelle de 10 % à nos lecteurs

VENTE DIRECTE
DE LA PROPRIÉTÉ
S.A. De La Motte
Ste Lheurine
17520 Archiac
tél. (46) 49.15.88

Pour recevoir notre documentation et notre tarif, retournez-nous le coupon ci-dessous après l'avoir complété.

BON POUR 10 % DE REMISE
Conservez précieusement ce bon De La Motte et joignez-le à votre commande

NOM
PRÉNOM
N° RUE
CODE POSTAL
VILLE

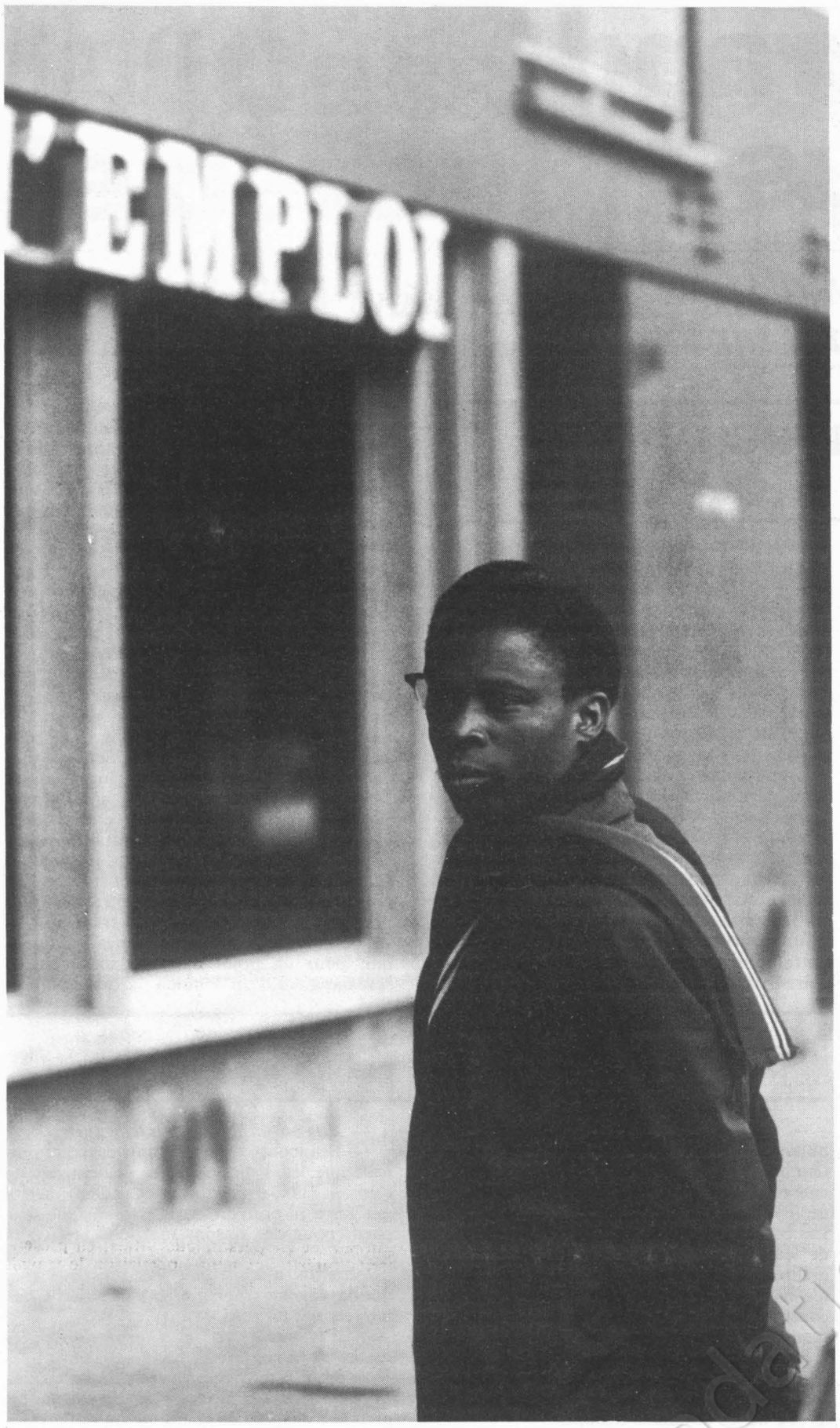

réflexes de repli sur soi, ou des attitudes individualistes, qui correspondent précisément à ce que le système attend d'eux.

Aujourd'hui, plus que jamais sans doute éclate une évidence : l'emploi est à la fois l'enjeu et l'instrument central de la lutte des classes. C'est en effet de là que découlent les rapports de forces fondamentaux entre le patronat et les classes dirigeantes d'une part, les travailleurs de l'autre. Ce qui se déroule sous nos yeux est simple : la « crise » de l'emploi n'est en réalité rien d'autre qu'un formidable moyen pour les classes dominantes de « récupérer » en quelques années ce qu'elles avaient dû concéder en vingt ans, au bénéfice du monde du travail, pour soutenir l'expansion et notamment après 1968, sous l'effet de la poussée sociale de cette époque. Face à cette offensive, le Parti socialiste ne doit pas craindre d'affirmer très vigoureusement ses propres conceptions.

Le développement massif de l'intérim n'est en fait rien d'autre qu'une tentative de privatisation systématique du fonctionnement du marché du travail. Trouver un emploi, pour un salarié, trouver de la main-d'œuvre pour une entreprise sont des besoins qui ne peuvent, dans la perspective du P.s., être subordonnés à des procédés mercantiles. Ils doivent être couverts par un service public gratuit, accessible à tous, et décentralisé. Tel est le but des réformes que le Parti entend mettre en œuvre pour développer un grand service de l'emploi, s'articulant, pour l'essentiel, autour de l'A.n.p.e. et de la notion de monopole public du placement.

Les propositions du P.s.

Face aux détournements de législation portant atteinte au droit du travail, le P.s. entend rendre tout leur sens aux dispositions protectrices à l'égard des travailleurs, voire les développer. C'est tout le sens de la proposition de loi que le Parti a déposée il y a déjà plusieurs mois, visant à supprimer le régime des contrats à durée déterminée et à limiter d'une façon draconienne le recours à l'intérim, en prévoyant en outre un certain nombre de mesures d'accompagnement : permanence du contrat entre les missions, suppression des discriminations entre personnel titulaire et personnel temporaire dans les entreprises utilisatrices... etc. Dans le secteur public, le Parti propose, de même, un plan de titularisation permettant, selon un calendrier négocié avec les syndicats, l'intégration progressive de tous les agents vacataires et auxiliaires.

Développer la stratégie du front de classe

Face aux efforts faits par le patronat et le Pouvoir pour briser les solidarités du monde du travail, le Parti socialiste développe la stratégie du « front de classe » dont le sens est précisément de définir des mots d'ordre rassembleurs et des orientations qui rapprochent les différentes catégories du monde salarié. Telle est la signification des mesures que le Parti propose pour lutter contre les inégalités (politique fiscale, rétrécissement de l'éventail des salaires, mise en place de grilles uniques de classification par branches, réduction et uniformisation progressive du temps de travail...), ainsi que toutes les discriminations frappant les races, ou les sexes.

Face à la cohérence des objectifs destructeurs et déstabilisateurs du monde du travail, qui sont ceux de la droite, les socialistes opposent la cohérence de leur projet. Nulle part sans doute, plus que les 18 et 19 octobre au Pré-Saint-Gervais, ne s'est exprimé avec autant de netteté la justesse de la double démarche du Parti qui, à travers son projet, mais aussi à travers l'expérience des luttes quotidiennes, allie la théorie et la pratique, le projet de société et les projets de réforme à court terme. Cette maturité dans la réflexion militante et dans l'action est plutôt un bon signe pour l'avenir. ●

L'inégalité par l'impôt local

Pour payer moins d'impôt mieux vaut être riche et habiter le plus grand appartement possible dans le plus beau quartier qui soit !

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

AVEC le mois de novembre vient l'heure — douloureuse — de payer ses impôts locaux. Sous le titre rénové de taxe d'habitation, se cache toujours la même injustice. Et toujours le même mystère : comment est calculé cet impôt, pas moyen, au vu de la feuille jaune, de le deviner. Absence d'informations déjà scandaleuse en elle-même.

Une association de consommateurs s'est attaquée au problème, la Confédération syndicale du cadre de vie (C.s.c.v.) de Paris. Avec l'aide du groupe socialiste du Conseil de Paris, car les services centraux des impôts, rue de Bercy, refusent de délivrer les informations au citoyen moyen.

Arbitraire, incohérent, injuste

Il s'agissait au départ de deux actions ponctuelles, celles de locataires d'immeubles H.l.m. et I.l.n. du XIIIe et du XVe arrondissement. A la suite d'une enquête menée en 1977, les habitants de ces ensembles s'étaient rendu compte que leurs appartements avaient été classés en catégorie 4 et non en catégories 5 ou 6 ainsi que des arrêtés ministériels le stipulaient. Erreur qui les pénalisait sérieusement. La C.s.c.v., après réclamation collective auprès des services fiscaux — réclamation laissée sans réponse —, a saisi le tribunal administratif.

La direction des impôts a finalement réagi. En niant à une association le droit de s'impliquer dans l'affaire — alors que la loi Royer permet à toute association de se porter partie civile devant tous les tribunaux en vue de la « défense des intérêts collectifs des consommateurs » — mais en donnant raison aux locataires sur le fond. Dans le XVe, les 490 contestataires ont obtenu le déclassement de leurs appartements et le remboursement du trop-perçu depuis sept ans. Dans le XIIIe, toujours pas de réponse.

Saisis de ces affaires quelques militants de la C.s.c.v. ont eu la curiosité d'aller y voir de plus près. Pour découvrir, de fil en aiguille, que la taxe d'habitation est un impôt à la fois arbitraire, incohérent et injuste.

Son mécanisme en est extrêmement complexe. A partir de la « surface réelle » — ne pas s'y fier, les propriétaires la déclarent sans contrôle et peuvent soit se tromper, soit tricher — on calcule la « valeur locative brute ». De ce chiffre, qui apparaît sur la feuille d'impôt, on retire les abattements. On le multiplie par le taux de l'impôt. Taux qui est relativement faible à Paris : 11,63 % en 1980 alors qu'il était de 18,92 % en 1979. Pourtant, la taxe globale a augmenté cette année de 14 %, grâce à la hausse très forte de la valeur locative.

Comment est calculée cette « valeur locative brute » ? On multiplie la surface réelle par un coefficient d'importance et un correctif d'ensemble. Puis par la valeur locative au mètre carré. Logiquement, on attend que ces correctifs rendent compte des différences entre le confort, l'environnement des immeubles. Au contraire, ils minimisent l'écart entre les immeubles les plus luxueux et les taudis, favorisent les appartements les plus grands et les plus beaux quartiers.

Par exemple, le coefficient d'importance est fonction de la catégorie de l'immeuble et de la surface de l'appartement. Ainsi, 100 mètres carrés en catégorie 7 (le taudis) se voient appliqué un coefficient de 0,875 alors que pour la même surface en catégorie 1 (le super luxe), il sera de 1,24 : écart peu important compte tenu des différences de revenus considérables entre leurs habitants. Le plus incroyable se trouve dans des appartements de même catégorie mais de surfaces différentes : en catégorie 4 (la plus courante avec la 5), après application du coefficient, 125 mètres carrés se réduisent à 122 alors que 60 mètres carrés deviennent 68 !

Le correctif d'ensemble, lui, joue un rôle très minime. Entre un immeuble avec vue sur parc dans le XVIe et un autre dans le XXe avec vue sur le périphérique, la différence maximale ne sera que de 0,4...

La situation devient ubuesque quand on attaque la valeur locative au mètre carré. Là, la plus grande fantaisie apparente règne. Calculée à partir des loyers réels de 1970 de quelques immeubles de référence (chaque catégorie représentée dans chaque quartier), elle défavorise scandaleusement les catégories intermédiaires.

Quelques exemples, au hasard : dans le secteur de Croulebarbe (XIIIe), le mètre carré « vaut » 69,80 F en catégorie 3 — la plus chic — 72,30 F en catégorie 4, 78 et 69,70 F en catégories 5 et 6 (I.l.n. et H.l.m.). Dans le quartier des Champs-Elysées, le mètre carré passe de 86 F en catégorie 2 à 94, 100 et 92 F en catégories inférieures ! Ce sont donc clairement les catégories les plus courantes qui, proportionnellement, payent le plus. Sous le prétexte que, si la courbe était normalement décroissante, les beaux quartiers ne pourraient pas faire face à des impôts trop élevés ! C'est oublier un peu vite que la taxe d'habitation est un impôt de répartition : ce que les uns ne payent pas, les autres doivent y faire face.

Comment se défendre ?

Confrontés à cette aberration, comment se défendre ? La C.s.c.v. conseille d'abord à chacun de demander sa feuille de calcul d'impôt au cadastre (6, rue Paganini) afin de savoir dans quelle catégorie son immeuble est classé. Ensuite, il est possible de vérifier qu'une erreur flagrante n'a pas été commise : omission des abattements pour personnes à charge (les mêmes que pour l'impôt sur le revenu) ou des dégrèvements pour les personnes âgées, lorsqu'elles ne payent pas d'impôt sur le revenu et ont plus de 65 ans.

Quant à une contestation plus profonde, elle est solitairement impossible. Et nécessite une réforme du Code des impôts. Une réforme qui va bien devenir indispensable si de nombreux Parisiens refusent de se contenter de cette étrange justice selon laquelle, pour payer proportionnellement moins d'impôts, mieux vaut être riche et habiter le plus grand appartement possible dans le plus beau quartier qui soit. ●

• Une simple rose rouge a servi d'adieu, pour sa famille et ses camarades de section, à Maurice Richard , porté en terre le 22 octobre à Selles-sur-Cher. Les siens remercient tous ceux qui, l'ayant connu au cours d'une cinquantaine d'années d'activité militante au service du socialisme (Pas-de-Calais, Loiret, 8è section de Paris, Loir-et-Cher), leur ont adressé un message.

Maurice Richard était le père de notre collaborateur Serge Richard à qui nous présentons nos fraternelles condoléances.

François Mitterrand à bâtons rompus

Dans son dernier livre "Ici et maintenant" (Fayard), François Mitterrand dit ce qu'il pense, sur tout et sur tous

UNE coïncidence de calendrier veut que le nouveau livre de François Mitterrand « Ici et maintenant » (Fayard) sorte en librairie ce samedi 8 novembre, le jour même où le Comité directeur doit enregistrer les candidatures à la candidature socialiste pour l'élection présidentielle.

« L'époque à laquelle paraîtra ce livre excitera le commentaire », admet l'auteur dans sa préface. Pourtant, quand au début d'août, il a entamé à Latche, avec Guy Claisse, une conversation de trois jours dont est sorti un ouvrage de 300 pages, François Mitterrand n'avait encore pris aucune décision quant à l'échéance d'avril prochain. Son objet était autre et on le comprend bien au fil des chapîtres : le moment lui semblait venu, à la fin du septennat, de faire le point sur le Parti socialiste et sur lui-même, sur l'union de la gauche et le tournant communiste, sur l'Etat-Giscard vu à la fois sous l'angle de la conquête systématique de l'administration et des moyens d'information et sous celui des échecs accumulés de la monarchie giscardienne.

A cette partie critique dont les commentateurs ont déjà souligné la grande pugnacité, succèdent deux chapîtres « vivre autrement » et « maîtriser le progrès » qui constituent un essai de vulgarisation et d'éclairage concret du « Projet socialiste » constamment cité en référence. Le livre aborde enfin les grands sujets de politique internationale, ce qui fournit à François Mitterrand l'occasion de s'expliquer clairement sur l'Alliance atlantique, l'Union soviétique, les rapports Est-Ouest, la construction européenne, le tiers monde, comme sur les problèmes de l'actualité la plus brûlante : Afghanistan, Pologne, Iran-Irak, Proche-Orient, etc.

Même si la plume de l'écrivain a ajouté quelques formules qui font mouche, le style parlé de ce livre lui permet d'atteindre au langage vérité dont on saura gré au Premier secrétaire du P.s. à l'heure où le débat politique français est trop souvent biaisé par les faux-semblants et les prétendues exigences du marketing. Sur tout et sur tous, François Mitterrand dit ce qu'il pense. Chacune des pages de son livre — nous en avons choisi ici quelques-unes — est une invitation aux socialistes à être d'abord eux-mêmes, condition sine qua non *de la victoire de demain.*

C.E.

Etre d'accord avec soi-même

— En ce qui vous concerne, vous plus personnellement, il y a eu, si l'on en juge par une série de sondages qui sont sortis après mars 1978, un certain détachement de l'opinion publique à votre égard. Est-ce que d'abord vous croyez à ces sondages ? Et si vous y croyez, comment les avez-vous analysés ?

— La tendance, en politique comme ailleurs, mieux vaut la connaître que l'ignorer. Mais je n'apprendrai rien à personne si j'observe que les sondages, selon la nature des questions posées et l'interprétation des réponses, offrent aux manipulateurs d'opinion un vaste champ d'opérations. Il y a un tel abus des sondages que les « gens » sondés finissent par exprimer non pas leur préférence mais l'idée qu'ils se font de la préférence des autres. C'est le phénomène du tiercé ! De même, les sondages confondent popularité et crédibilité. Or, on peut être populaire et ne pas apparaître en situation de gouverner. Aux yeux de beaucoup, je m'identifie à l'union de la gauche. Quand celle-ci va mal, je ne me porte pas (politiquement) très bien. Et quoi de plus juste ? On ne m'imagine pas dans la peau de quelqu'un qui trahirait son camp. J'aime mieux cela que le contraire ! Mais les sondages ça va, ça vient. Rien de plus humiliant pour lui, et de plus inquiétant pour les autres que l'homme politique dont les pensées et les actes sont suspendus au baromètre de la Sofrès (ou de l'Ifop, si vous voulez) et qui court après les humeurs de l'opinion publique.

Quand j'ai mené avec Forni et quelques autres la bataille parlementaire contre la loi Peyrefitte, on m'a dit : gare aux sondages. Les Français sont plus attachés à leur sécurité qu'aux libertés. Eh bien moi, je crois que la loi Peyrefitte, en s'attaquant aux libertés, attente en profondeur à la sécurité de nos concitoyens. Pourquoi voulez-vous que je le taise ? Me suis-je gêné pendant trente ans et davantage ? Vais-je commencer maintenant ? Non seulement je me mépriserais de concéder à ce calcul une once de mes convictions mais encore, à distance, je ferais un piètre calcul. L'image que vous renvoie le miroir a quelque chance de vous ressembler. Mais fabriquer l'image pour plaire, pouah ! Quand j'ai assuré de ma solidarité les immigrés de Chilly-Mazarin et de Garges-les-Gonesses, ceux de la rue Vercingétorix en rupture de loyer avec la Sonacotra, ceux de la R.a.t.p. en grève pour un salaire au deux tiers du Smic, ceux de l'église Saint-Bernard, traqués, pillés et expulsés, on m'a dit « les Français n'aiment pas qu'on vienne leur prendre le travail qu'ils ne font pas, les ouvriers surtout, vous perdez votre temps ». Quel temps perdu si je gagne ce qui compte pour moi ? Sur quelles balances les « sondés » pèsent-ils et la perte et le gain ? Quand j'ai condamné l'intervention russe en Afghanistan et alerté l'opinion sur le danger que représentaient pour la France les fusées russes S.S. 20, on m'a dit : attention, regardez les autres, presque tous les autres, comme ils filent doux, Giscard compris. Critiquer les Russes aujourd'hui, c'est trois cent mille voix de l'appareil communiste en moins pour 1981. On ne prend jamais assez de précautions. Rappelez-vous la petite visite de Tchervonenko à Giscard entre les deux tours, l'autre fois ! Eh bien moi, je crois que l'affaire de l'Afghanistan et l'installation des fusées mettent en péril l'équilibre mondial, accroissent les risques d'une guerre atomique, rompent les principes de droit sur lesquels repose ce qui nous reste de civilisation et je le dis. J'agirais de même avec quiconque, de l'Est, de l'Ouest, du Nord, du Sud. Etre d'accord avec soi-même, je ne connais pas meilleur bulletin de santé ! Bien entendu, si mes prises de position rencontrent la faveur des sondages, tant mieux pour moi. Mais je ne joue pas le sort de mon pays et la vie des Français pour ce seul agrément. Supposez un sondage sur Munich en 1938, sur l'armistice de 1940, sur Pétain en novembre 1942, et supputez le résultat probable ! Je ne recommande pas, bien entendu, de prendre les sondages à rebrousse-poil et de s'entêter par souci de singularité à contrarier l'opinion générale. N'empêche. Au train où l'on va, je m'inquiète de ces hommes politiques qui, pour un point dans les sondages, se soulageraient d'un Munich par mois.

Les causes de la rupture

— Le Parti communiste dispose d'un puissant appareil et contrôle bien son secteur d'influence. Il y consacre une grande énergie. Mais il n'est pas maître autant qu'il le croit des cœurs et des consciences. Les communistes ne suivent pas la direction de leur Parti dans les campagnes de dénigrement qu'elle a lancées contre les socialistes et contre moi. Ce que nous avons fait, construit ensemble, la gauche réveillée, rassemblée, amenée aux portes du pouvoir, cette histoire nous est commune. Quand je m'adresse aux communistes, je m'adresse à des citoyens auxquels j'ai le droit de parler. Je ne les ai jamais trompés.

— Vous disiez que le Parti communiste contrôlait bien son affaire.

— Oui.

— Vous ne croyez pas du tout à l'existence d'une crise dans le P.c. ?

— Si les dirigeants ne contrôlaient pas sévèrement leur appareil, la crise aurait fait des ravages.

— Elle en fait chez les intellectuels...

— Beaucoup de communistes comprennent que leurs dirigeants ne veulent pas de l'union. Eux, ils y croient et veulent mettre par terre le pouvoir de la droite. Que leur parti, pour des raisons multiples, refuse le moyen du véritable changement, les révolte. Ils n'admettent pas plus que moi que la gauche française soit sacrifiée à des intérêts qui lui sont étrangers.

— J'aimerais qu'on approfondisse les causes de la rupture.

— Je m'interroge encore là-dessus. Quatre raisons, dans mon esprit, prévalent. La première découle de la crainte qu'ont eue les dirigeants communistes d'affronter au pouvoir la crise économique et les difficultés qu'elle engendre. La deuxième, liée à la première, tient à leur déception d'avoir perdu le leadership de la gauche et de ne pouvoir imposer leurs vues.

— C'est la situation italienne qui ne s'est pas produite.



Sygma

François Mitterrand avec Gaston Defferre et Jean Kehayan, à Marseille : le P.c. n'est pas maître autant qu'il le croit des cœurs et des consciences.

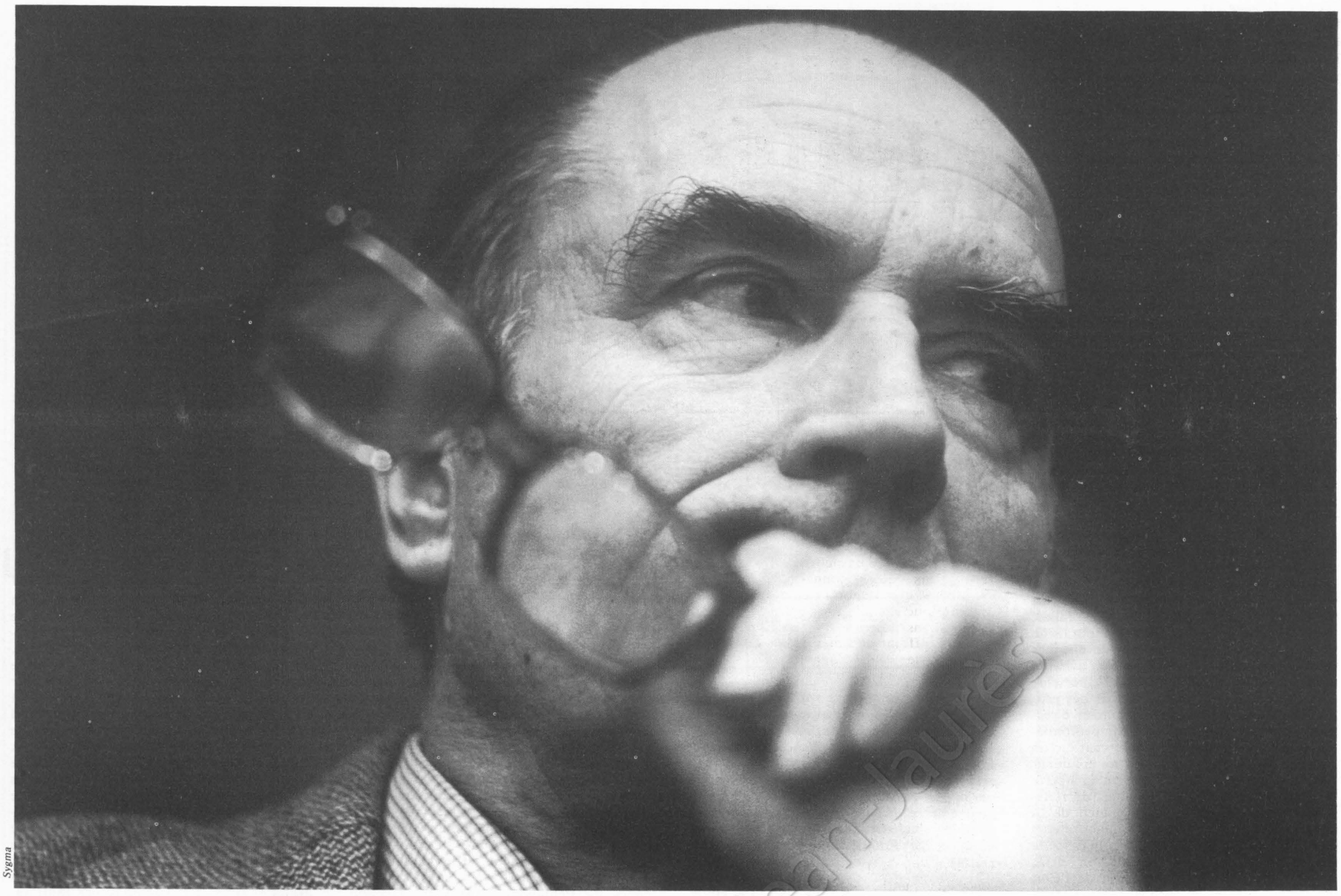

Sygma

— La situation italienne, c'est-à-dire la coexistence d'un Parti communiste fort et d'un Parti socialiste faible. Je l'ai connue en France avant le congrès d'Epinay. L'unité des socialistes, leur renouvellement, leur choix d'une stratégie d'union ont rendu au Parti socialiste son destin historique. Enfin, on pouvait changer la société sans tomber dans le stalinisme ! Une nouvelle espérance était née. Cette espérance, la direction du P.c. ne l'a pas supportée. La façon dont elle a réagi au résultat des élections partielles de fin septembre 1974, marqué par un grand succès socialiste et une certaine stagnation communiste, signe qu'un nouveau rapport de force s'établissait à gauche, autorisera peut-être les historiens à situer la décision de la rupture à cette date et non pas en 1977, qui n'en fut que l'occasion.

La troisième raison ? Moscou me la fournit. Elle apparaît dans les textes théoriques publiés par les revues, les journaux soviétiques. J'en ai là d'éclairants, de janvier 1977, date intéressante pour la suite des choses. L'Histoire nous enseigne que lorsque le P.c. d'Union soviétique commence d'employer un langage unitaire et pousse à la naissance des Fronts populaires, ce langage annonce une période de détente internationale, à moins que ce ne soit la détente internationale qui annonce la venue des fronts populaires.

De même quand le Parti communiste d'Union soviétique durcit le ton et ressort du placard un vocabulaire du genre « classe contre classe », celui qui a été imposé, par exemple, par Staline aux communistes allemands et qui a livré la République de Weimar à Hitler, ou du genre « crétinisme parlementaire » emprunté à Marx et repris par Thorez et Duclos en 1947 pour signifier qu'on ne collabore plus avec les systèmes démocratiques, qu'on n'entre plus dans le jeu de leurs institutions, les fronts populaires se dissolvent, à moins que ce ne soit la rupture de ces fronts populaires qui précède le retour à la guerre froide. Bref, les décisions prises à Paris par la direction du P.c. français correspondent le plus souvent aux données d'une stratégie mondiale dont le la est donné par Moscou.

— ***Et la quatrième raison ?***

— L'Union soviétique ne souhaite pas qu'une expérience socialiste, cautionnée par la participation d'un Parti communiste au gouvernement, et différente par nature du modèle marxiste-léniniste, voit le jour en Europe. Imaginez le retentissement d'une telle expérience dans les pays d'Europe centrale et orientale aujourd'hui soumis à la domination russe et à l'idéologie léniniste, où l'on rêve de l'impossible trilogie (impossible pour eux) : socialisme, droits de l'homme, indépendance nationale. La vigueur avec laquelle l'U.r.s.s. a combattu le modèle scandinave, le travaillisme britannique, la social-démocratie allemande, l'autogestion yougoslave, souligne son souci d'éliminer toute concurrence sur le terrain qu'elle s'est approprié. Une expérience française n'arrangerait rien à ses yeux : quand la France rencontre une grande idée, elles font ensemble le tour du monde. D'où l'inclination de l'U.r.s.s. pour les gouvernements d'union nationale en Europe de l'Ouest quand elle juge utile la présence d'un Parti communiste aux affaires. Cela pose moins de problèmes que l'union de la gauche ou plutôt cela les pose à un niveau plus acceptable : la tactique substituée à l'idéologie.

— ***L'Union soviétique n'aurait-elle pas voulu du même coup ménager les Etats-Unis, aussi désireux qu'elle du statut quo ?***

— Vous me devancez. Une expérience socialiste en France inquiétait à la fois les deux superpuissances. Aux avertissements de Kissinger a répondu le clin d'œil de Moscou.

— ***Mais si personne ne veut de cette union, vous poursuivez une chimère !***

— Ce n'est ni à Moscou, ni à Washington, ni à Bonn, ni à Pékin que le peuple français décide de son histoire. Dans cette offensive générale des puissances du monde contre l'union des forces populaires en France, je vois l'éternelle alliance des orthodoxies. Cela me donne d'autant plus envie de faire de notre pays celui qui fera bouger l'ordre établi où des millions d'hommes étouffent.

Giscard et la télévision

— ***Vous attribuez à Valéry Giscard d'Estaing un pouvoir discrétionnaire sur les moyens audio-visuels.***

— Il m'arrive de penser que le président de la République dîne et couche à la télévision : on l'y retrouve presque chaque soir. L'excès pourrait lasser. Mais comme c'est bien fait, que c'est du travail de bon technicien, peu à peu, ce pouvoir informatif ou déformatif, dont il s'est rendu maître, devient son principal instrument de gouvernement.

— ***Vous dites : du travail de bon technicien. Cela signifie-t-il que Giscard est bon à la télévision ou bien qu'il dispose d'une bonne organisation pour conditionner l'opinion publique ?***

— Les deux à la fois.

— ***En quoi est-il bon, selon vous ?***

— Par la connaissance précise de ses moyens et la maîtrise de son langage. Il sait qu'il a le souffle court, mais sa phrase en épouse exactement le rythme. Un sujet, un verbe, un complément direct. Un point, pas de virgule, ni de point et virgule : on entrerait dans l'inconnu. Pas de lien nécessaire non plus entre deux phrases. Chacune se suffit à elle-même, aussi lisse et pleine qu'un œuf. Un œuf, deux œufs, trois œufs, une ponte en série, régulière comme un métronome. La belle mécanique ! J'ai connu un mélomane qui prêtait à son métronome plus de génie qu'à Beethoven. Naturellement le spectacle ravit. Par-dessus le marché, c'est très pédagogique. Tout le monde comprend qu'un œuf est un œuf. Allez donc, après ça expliquer le contraire ! Je veux dire par là que Giscard possède, à un rare degré, l'art d'énoncer les évidences. L'évidence ne se démontre pas. Vous pensez, comme la plupart de nos contemporains, qu'il n'est pas de plus éblouissant démonstrateur que lui. Quel bon télespectateur vous faites ! C'est parce qu'il y a beaucoup de bons télespectateurs comme vous que Giscard est si bon à la télévision. Je reconnais qu'il explique admirablement comment les choses se passent sans lui. Les prix ont monté en mai ? Parbleu, c'est le bœuf. En juin, c'est le melon. En juillet, c'est le gaz, l'électricité, les chemins de fer et les loyers. Comment voulez-vous que les prix ne montent pas ? Lumineux. On s'émerveille d'accéder aussi aisément aux mystères de l'économie, de pénétrer à la suite de ce guide savant dans les arcanes de la haute finance. Hé oui, c'est le bœuf ! Odieux melon ! Traître loyer ! Vive Giscard !

— ***Vous caricaturez.***

— Bien entendu, je plaisantais. Enfin pas tout à fait. Mais rendons les armes : il faut une belle intelligence et un verbe aiguisé pour convaincre les autres à ce point que gouverner consiste à n'être responsable de rien.

— ***Il vaut mieux que cela. Son style, exactement adapté à la technique audiovisuelle, est le plus moderne qui soit.***

— Il y a beau temps que j'en suis convaincu. J'admirais déjà ses dons d'exposition lorsqu'il intervenait à la tribune de l'Assemblée nationale. Je me souviens d'avoir écrit, après l'une de ses présentations annuelles du budget, que je n'avais pas entendu meilleur orateur parlementaire de ce type depuis Pierre Cot. La clarté du discours, la fluidité du débit entrecoupé de pauses qui donnaient à ses auditeurs l'impression d'être admis à penser, comme le ralenti des images sportives à la télévision vous projette du fauteuil où vous caliez vos reins dans l'héroïque intimité de l'effort musculaire, le port même de la tête, tout préparait Giscard à s'installer sur nos petits écrans. Sans doute a-t-il ajouté à ses qualités naturelles beaucoup de travail. Finis les amateurs ! Mais il a reçu sa récompense. Avec lui, on entend la télévision respirer. Le triomphe des poumons d'acier !

— ***Il humanise la machine.***

— Ou il la magnifie.

— ***Le résultat est là, on l'écoute, on le suit. Vous l'avez dit vous-même, il assure par là son pouvoir.***

— Je m'interroge pourtant. Vous parliez d'un style moderne. Je le crois dépassé. On a moqué la rhétorique des gammes littéraires et des élans du cœur. A juste titre, le plus souvent. Les apprêts du langage blessent l'oreille comme le fard la vue. Mais à rhétorique, rhétorique et demie. Celle du technocrate s'use déjà. Hier elle était précieuse. Elle devient ridicule. Qui disait récemment : « J'ai mal à la balance des comptes ? » On a envie de se tâter. Mal à la tête ? Mal au ventre ? Mal au cœur ? Mal aux reins ? On sait où c'est. Mais la balance des comptes ? Entre la sixième et la septième côte ? Une glande inconnue ? L'un des osselets du coccyx ? Giscard n'en est pas là. Il a du sens commun et, technicien de l'à-peu-près, connaît et sent la politique comme pas un. Mais sa génération s'efface en même temps que l'économisme. Margot, qui a séché ses yeux, commence à s'ennuyer.

— ***Vous allez un peu vite. Il a de la ressource. Rappelez-vous ce mot fameux qui s'adressait à vous : « Vous n'avez pas le monopole du cœur. »***

— Et je n'y prétends pas ! Mes réflexions, au demeurant, visent l'homme public et je me garde de juger l'homme privé que je ne connais pas. Mais nous parlions technique, il me semble. Elle a pris chez lui tant de place qu'il ne sait pas lui-même où loger l'imprévu. Le moment difficile d'une vie, la sienne, la vôtre, la mienne, de toute vie qui se veut ambitieuse, est celui où s'inscrit le signe sur le mur qui

(suite en page 12)

(suite dela page 11)

vous apprend que l'on commence à s'imiter soi-même.

— Restons dans la technique, vous disiez tout à l'heure que Valéry Giscard d'Estaing avait fait de la radio-télévision l'instrument principal de son gouvernement. Pourriez-vous vous en expliquer ?

— Le premier acte de gourvernement de Valéry Giscard d'Estaing, élu président de la République, fut en juillet 1974 de réorganiser les moyens d'information audiovisuelle. Cinq mois plus tard, le 1er janvier 1975, sept sociétés ou établissements publics s'élevaient sur les décombres du vieil O.r.t.f. expédié au rebut. Sept sociétés, donc sept p.-d.g. Et sept p.-d.g. nommés en droit par le conseil des ministres, sur la proposition du ministre de tutelle, mais choisis en fait par le chef d'Etat lui-même. Avez-vous lu « Délit de vagabondage », ce livre où Marcel Jullian, fugace p.-d.g. d'Antenne 2, raconte comment il servit d'alibi libéral au pouvoir absolu qui se mettait en place ? Je l'ai là. Voyez ce qu'il écrit à la page 129 : « Le soir même, nous avons été, les sept promus, reçus par André Rossi... Il existe une photographie —en couleurs— de la brochette de présidents entourant son ministre tutélaire. Tout cela était courtois, souriant et sérieux, comme il convient à une entreprise d'Etat chargée de réalisations artistiques et journalistiques. On nous assit autour d'une grande table. On nous fit un appel de nos responsabilités, on nous énuméra nos devoirs, bref, on nous traita bien. Puis vint l'heure des recommandations. Il se faisait tard, je m'ennuyais un peu et je mourais de faim. C'est là qu'on me glissa, devant mes petits camarades, que je serais bien avisé de prendre Xavier Larère comme directeur, Armand Jammot comme directeur des programmes, et Henri Marque comme directeur de l'information. J'ai été profondément choqué ! Nous avions cent jours devant nous avant de prendre les commandes, j'imaginais que le temps et la liberté nous seraient laissés de consulter, de réfléchir, puis de décider pour le bien de la politique adoptée, de quels collaborateurs nous entendions nous entourer. » Et cette chute terrible : « Il me semblait voir, déjà, à plat sur le tapis vert, la main de l'Etat posée sur notre indépendance. » Pauvre naïf et généreux Marcel Jullian ! Il y laissa sa peau de p.-d.g. au premier renouvellement légal. Heureusement pour nous, puisqu'il put, de la sorte, libérer sa conscience.



Sygma

La drôle d'Alliance

— Vous avez aggravé votre cas aux yeux du P.c.f. et de Moscou avec votre demande d'un nouvel examen des obligations contractuelles au sein de l'alliance atlantique : le P.c.f. y relève un atlantisme aigu. La revue théorique soviétique « Temps nouveaux » a repris en l'amplifiant cet argument. Votre démarche, qui paraît insolite, et qu'en tout cas aucun autre responsable politique en France n'a jusqu'ici reprise, justifie d'une certaine façon cette critique.

— Distinguons, s'il vous plaît. J'ai été le premier en France à formuler en termes précis, avant même ma campagne présidentielle de 1965, un processus de dissolution des blocs militaires. Je ne suis pas plus attaché à l'Alliance atlantique qu'un Roumain ou un Polonais ne l'est au Pacte de Varsovie. Encore l'Alliance de l'Ouest se montre-t-elle moins contraignante que celle d'en face. Khrouchtchev en 1956 a donné l'ordre d'envahir la Hongrie après que Nagy eut annoncé la rupture du pacte et proclamé la neutralité de son pays. On n'imagine pas les Etats-Unis agissant de même avec leurs alliés, ou du moins leurs alliés majeurs. La France a quitté l'Otan, c'est-à-dire le commandement intégré qui la plaçait, par un détour formel, sous la dépendance du Pentagone, sans autre sanction que la mauvaise humeur. Nous en sommes sortis et n'y reviendrons pas. On ne laisse pas à d'autres le soin de décider pour soi quand la vie et la mort sont en jeu. J'ai souhaité que la France fût présente partout où l'on discutait du désarmement, regretté que le Sénat américain eût empêché Carter de signer quand il le pouvait les accords Salt II, approuvé le dernier projet Rapacki de dénucléarisation du centre de l'Europe, militer pour que les pays d'Europe établissent entre eux des règles nouvelles de sécurité collective sur leur continent divisé. Je soutiendrai toute démarche, à Madrid, qui réduira les tensions par la réduction progressive et simultanée des forces en présence.

J'aime les Américains, pas leur politique. Sous la IVe République, j'étais exaspéré par le climat de soumission à leurs moindres désirs. Je ne leur reconnaissais pas le droit de s'ériger en gendarme du monde. En pleine guerre du Vietnam, j'ai préconisé un rapprochement avec la Chine communiste et dénoncé la stratégie du « containment ». Mes relations avec les ambassadeurs américains à Paris ont toujours eu un ton piqué. D'où mon indignation quand l'invitation de Carter, avant les élections de mars 1978, a été interprétée par certains comme un acte d'allégeance. Je l'ai d'ailleurs trouvé sympathique, Carter, disponible, attentif, pas du tout modèle courant. Puis les élections ont passé. Je ne connais même pas l'ambassadeur actuel, en France depuis deux ans et qui, fonction oblige, a table ouverte en permanence. Rien ne m'incite à poser en postulat la nécessité de l'Alliance atlantique et je me satisferais d'une situation qui la rendrait caduque.

Quant à l'article des « Temps nouveaux », je n'en ai pas encore épuisé la saveur. Comme il est intéressant ce critère absolu qui distingue, selon mes censeurs, la droite de la gauche ! Car lutter contre la domination de la bourgeoisie, ce n'est pas être de gauche. Rassembler à cet effet les forces populaires, c'est encore moins être de gauche. Défendre les droits de l'homme, chercher pour chaque enfant l'égalité des chances, ce n'est pas être de gauche. Pas davantage n'est à gauche le partisan de la détente, du désarmement, de la sécurité collective, de l'arbitrage international, de l'aide au tiers monde, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de la démocratie contre la dictature. Non. Les « Temps nouveaux » n'aperçoivent là que l'esquisse d'un portrait auquel manquent encore quelques touches. Le militant d'extrême droite s'avouera stipendié de la C.i.a, agent du Pentagone à des signes qui ne trompent pas : il dénoncera l'impérialisme américain, la voracité des multinationales, le colonialisme du dollar, comme naguère il a pris feu et flammes contre la guerre du Vietnam et celle du Cambodge, contre le soutien de Washington aux régimes sanglants d'Amérique latine, contre la ségrégation raciale. S'il proteste, on lui rappellera, circonstance aggravante, qu'il s'est permis de reprocher à Carter la mise au réfrigérateur de Salt II et le boycottage des jeux Olympiques, qu'il a même osé insister pour que la conférence de Madrid se tînt à l'heure dite. Le militant d'extrême droite achèvera de se dépeindre en dénonçant l'implantation prochaine des fusées Pershing en Europe et si l'on doute encore de la nature du personnage, il suffira de l'entendre exiger avec la même ardeur — et cette confusion d'esprit qui le caractérise — le retrait des fusées S.S.20 pour comprendre enfin qu'il n'est pas à droite ni même à l'extrême droite, mais au-delà de l'extrême droite. Pour les « Temps nouveaux » les S.S.20 sont la pierre de touche et le révélateur. Est de gauche qui s'en moque. Est au-delà de l'extrême droite qui s'en soucie. Giscard et les autres, qui se targuent d'avoir enrayé l'infiltration soviétique en Afrique avec leur équipée du Zaïre, qui n'ont pas de mots assez durs pour stigmatiser les dangers du communisme international, qui pointent leurs crayons rouges sur les cartes d'état-major en direction de Moscou, qui font tourner leurs sous-marins à portée des villes soviétiques, on leur tendrait la main pour leur flatter l'échine, on les ferait élire si l'on pouvait présidents à perpétuité, on réinventerait le ciel pour le prier de les bénir. Ils ne sont pas à droite de l'extrême droite. Et qui sait même s'ils sont à droite ? On ne les en accusera pas en tout cas tant qu'ils auront la bouche scellée sur ces deux lettres et ce chiffre tout rond : S.S.20. Ils n'ont rien dit quand les premières fusées ont été installées à proximité de la frontière allemande, rien dit quand de mois en mois elles ont dépassé la centaine, rien dit quand il a été démontré qu'à cent cinquante elles juguleraient l'Europe occidentale, du nord de la Norvège au sud de l'Italie. Et à l'heure où je parle elles sont cent cinquante. C.q.f.d. : ils sont à gauche. Ainsi les « Temps nouveaux » et leurs inspirateurs décernent-ils des brevets de civisme et de patriotisme aux hommes politiques d'Occident.

Là encore j'ai envie de crier : assez d'hypocrisies, assez de l'hypocrisie américaine qui ramène ses alliés au rang de satellites en échange d'une hypothétique protection ; assez de l'hypocrisie française qui simule l'autonomie de sa dissuasion nucléaire sans avoir renoncé à la bataille de l'avant ni acquis l'autonomie de ses communications ; assez de l'hypocrisie soviétique qui à la limite consent à ne pas surarmer mais pas à désarmer ; assez de l'hypocrisie du Parti communiste français qui s'affirme favorable au maintien de la France dans l'Alliance atlantique mais tire à boulets rouges sur quiconque propose de lui donner un contenu. Moi, je préfère déranger. Et j'insiste. Pourquoi serions-nous membres d'une alliance qui nous entraînerait malgré nous dans un conflit dont nous ne voudrions pas ? Pourquoi serions-nous membres d'une alliance qui n'assurerait pas notre sécurité ? A contrario, pourquoi ne serions-nous pas membres d'une alliance dont nous aurions besoin ? Et si alliance il y a, je veux savoir comment elle fonctionne. Quelles hypothèses politiques et militaires elle recouvre. Posez ces questions autour de vous, y compris aux meilleurs spécialistes, aux gens dits informés : vous resterez dans le brouillard. ●

Monsieur le Maire,
Monsieur le Député,
Votre Bulletin financé par la publicité
Pourquoi pas ?

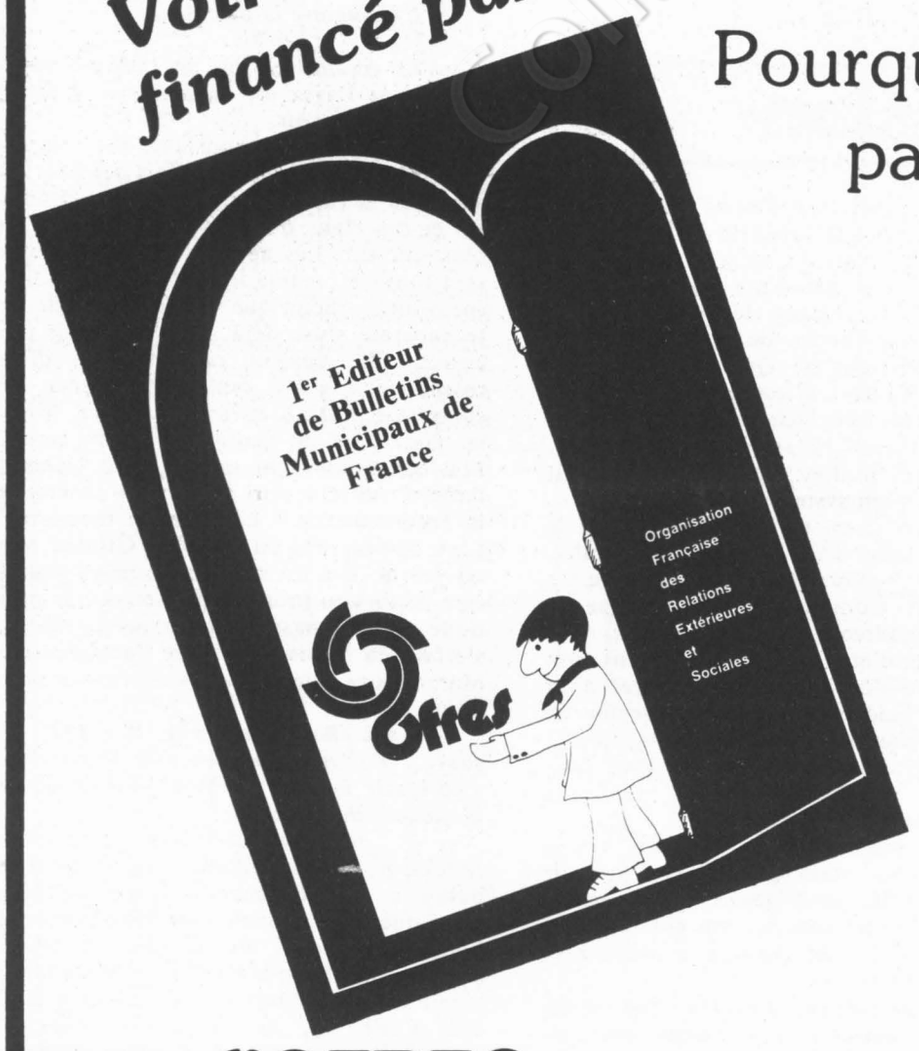

avec l'OFRES 67, Bd de Clichy 75009 PARIS - **Tél. : 285.72.57**

Roses rouges pour Nella

Nella Bielski nous donne avec "Si belles et fraîches étaient les roses" un roman, illuminé de l'intérieur comme un lampion

PAR NICOLE CHAILLOT

« J'ETAIS comme sonné par le mélange de naïveté, de fantaisie, de gravité, de distance qu'elle savait mettre entre elle et moi. Tout chez elle m'était une surprise. »

Dans son premier roman « Voronej », paru en 1970, Nella Bielski décrivait ainsi les sentiments qui agitaient l'âme de son héros à la pensée de Gaïana, la femme aimée. C'est un peu ce mélange contradictoire d'émotions que tous les romans de Nella Bielski suscitent chez ses lecteurs. Le dernier paru « Si belles et fraîches étaient les roses » (Mercure de France) n'échappe pas à cette ambiguïté ! Bien au contraire. Voici un roman, apparemment franc comme l'or, presque trop russe pour être vrai et dont on se dit en attaquant la vingtième page, cette fois-ci, je le tiens. C'est l'histoire, ô combien romanesque, d'une jeune comédienne, Jeanne tendre et émouvante jetée dans la tourmente révolutionnaire russe, y perdant toutes ses amours et jusqu'au goût de vivre dans le décor flamboyant d'Odessa l'orientale. Las ! Ce serait trop simple, voici que le récit plonge dans l'horreur, puis dans la dérision, fait un détour par l'étude de caractère, ne dédaigne pas l'humour, mais embouche la trompette de l'épopée et quitte très vite le ton tchékovien pour la narration bien française.



Nella Bielski.

Bref promène son lecteur par le bout du nez en lui faisant perdre mille fois pied pour retrouver avec ravissement la terre ferme. Car cette spécialiste de la « déstabilisation » narrative pratique avec maestria l'art de retomber sur ses pieds après de périlleuses pirouettes.

Un bulldozer déguisé en créature de rêve

Jeanne, la touchante héroïne de Nella Bielski, est star de cinéma muet. Son aventure commence dans la Russie d'après le tsar et d'avant les Bolcheviks ; fugace parenthèse — février à octobre 1917 — de l'Histoire, intermède haletant où tout un peuple reprend son souffle avant le grand saut. A Odessa, où elle s'est réfugiée, elle vit une passion violente avec Alexandre, chirurgien aux armées, et un tendre amour avec Igor, enfant perdu de cinq ans, aussitôt adopté et adoré.

Mais voici que l'Histoire avec son grand H, ses janissaires et ses comploteurs font irruption dans sa vie. Condamnée à fuir, elle parcourt la Russie à la recherche de son amant Alexandre, apprend sa mort, rentre à Odessa pour recevoir en plein visage la mort du petit Igoriok emporté par la diphtérie et grâce au mot de passe « Si belles et fraîches étaient les roses » s'embarque pour la France, où elle échoue chez sa mère en Normandie, pantelante, brisée, suicidaire.

Mais Jeanne est une femme comme Nella Bielski les aime. Une belle laide, transfigurée par l'amour, illusoirement fragile, mais douée d'un ahurissant appétit de vivre. Un bulldozer dévastateur déguisé en créature de rêve. Le charme — au sens sorcier du terme — qui émane de ce roman tient à la combinaison très subtile d'une narration rêveuse et d'une langue d'une rare originalité ! Soviétique, Nella Bielski écrit directement en français. Et comme souvent chez les écrivains « greffés », cette langue apprise et non maternelle apparaît comme régénérée, recréée. Sans complexe aucun, Nella Bielski ne craint ni les images pompier, ni les situations extrêmes, ni les trémolos. Elle utilise une langue lumineuse, ou plutôt illuminée de l'intérieur, comme un lampion. Dans la grisaille de la production romanesque française (le plus souvent masculine il faut l'avouer !), très bon chic, bon genre, pas un adjectif qui dépasse, le petit doigt sur la couture de l'imparfait du subjonctif, cette écriture baroque décape comme un grand coup de vent.

Et puis au-delà de la belle histoire de Jeanne, il y a comme dans tout bon scénario qui se respecte (à propos quel beau film ça ferait !) des seconds rôles inoubliables. Les hommes d'Odessa : Alexandre, Filaretov, Isaak, Gregori ; les hommes de France : Elliot, Samuel, Yves... tous ayant en commun une curieuse fragilité qui n'appartiendrait selon Nella Bielski qu'au sexe dit fort. Quant au sexe dit faible, toutes les Maria, Nastia, Madeleine ou Marie-Eynard, elles sont des arbres de vie plongeant leurs racines profondément dans la terre et tendant de généreuses branches chargées de promesses nourricières vers l'espèce humaine. Elles fleurent bon le patchouli, le savon de Marseille, la confiture d'abricot et la tendresse. Nella Bielski parle comme personne de l'amour des enfants, de celui qu'ils nous portent et de celui qu'on leur porte. Le délicat portrait du petit garçon perdu, Igoriok, nous donne quelques-unes des plus déchirantes pages du roman. D'ailleurs quand Jeanne a envie de mourir, on est sûr que c'est plus par désespoir d'avoir perdu cet enfant que l'homme aimé : un homme à la longue, ça se remplace, un enfant jamais. Rescapée du suicide, Jeanne vivra un autre amour avec Elliot, écrivain américain et membre à part entière de la « beat generation ». « Si belles et fraîches étaient les roses », vers de Pouchkine qui servit de sésame à Jeanne la fugitive, est à mon sens le grand roman tonique et fort de cet automne où l'on entend par trop « les sanglots longs des violons ». ●



Godard, en liberté retrouvée

Passées la période du pire terrorisme idéologique, et celle du terrorisme esthétique, Jean-Luc Godard, touchons du bois, redevient cinéaste

PAR SERGE RICHARD

SAUVE qui peut (la vie), la vie se sauve bien avant que la mort s'empare de nous, comme dans la séquence finale, elle le fait du héros du nouveau film de Jean-Luc Godard.« Il est temps de quitter ce monde pourri », lançait jadis le Pierrot le Fou de notre cinéaste. Le protagoniste de « Sauve qui peut (la vie) » crève lui, bêtement et sans y croire. « Je ne suis pas en train de mourir : ma vie n'a pas défilé devant mes yeux ! » a encore le temps de murmurer ce nommé Paul Godard — oui Godard comme l'auteur. Quelle volupté de pouvoir mettre ainsi en scène sa propre mort !

Cette fin du film donne le sens : alors que les deux personnages féminins de « Sauve qui peut », hymne à la femme, s'en tirent par la fuite (Denise partant loin de la cité) ou par l'adaptation (Isabelle, la prostituée) l'homme ne sait que se fourvoyer jusqu'à en perdre la vie. Tout comme le merle, cet oiseau que Godard évoque dans son film comme un animal suicidaire.

En revanche, Denise réussit à changer sa vie. En partant : son vrai nom, c'est Denise... Rimbaud. Comme le poète à qui Jean-Luc Godard a tenté de ressembler, le jour où il s'est exilé non pas jusqu'en Afrique, comme Rimbaud, mais en tout cas loin du cinéma-art et du cinéma-industrie.

Si Godard-Rimbaud est revenu, c'est qu'entre temps lui est revenu le goût de la liberté. La sienne, ce qui est capital. Et celle du spectateur, ce qui ne semble pas mal non plus. Godard paraît désormais résolu à décathéchiser complètement son cinéma, à ne vouloir imposer ni un système esthétique ni un système idéologique.

Voilà qui change de la période « militante » de Jean-Luc après 1968, quand il poussait à la caricature les travers quasi religieux du maoïste ordinaire. Ce cinéaste fulgurant qui venait de donner l'admirable « Week-End » et qui pouvait tant apporter alors à ce qui subsistait du meilleur esprit de Mai, quelle tristesse de le voir aller de Dziga Vertov Group en Gorin ! Et quelle tristesse surtout de le voir pratiquer, à travers ses films d'abord, le pire terrorisme idéologique !

Celui-ci quand Godard passa de sa « période militante » à sa « période vidéo », ne fit que se transformer en terrorisme esthétique. De « Numéro deux » à « France - tour - détour - deux - enfants », Godard a obligé ses spectateurs à s'enfermer avec lui dans le palais des glaces en vidéo où il a ressassé sa propre image, sa propre pratique. En soumettant volontiers ses « acteurs » à des interrogatoires de type proprement stalinien.

Touchons du bois, mais le cinéaste semble avoir enfin rejeté cette peau et vouloir nous faire profiter, nous aussi, de sa liberté retrouvée. Cela signifie non pas un retour au Godard « des années soixante » comme on l'a dit un peu vite. Mais un autre cinéma où l'intellect cède définitivement le pas à la sensibilité —jamais absente de toute façon, chez cet écorché vif— par ces intuitions géniales qui sont le propre des poètes.

Adieu à jamais espérons-le, à ces cours magistraux de théorie politique que Godard assénait si aisément, adieu (son propre texte est bien meilleur) à ces cascades de citations dont il usait et abusait, comme si le cinéaste déversait directement dans l'œuvre en cours ses lectures du moment. A ce prix-là on gardera volontiers ses provocations les plus énormes, dans la mesure où elles font bouger le film... et le spectateur. Exemplaire, ainsi, cette partouze élaborée (très élaborée) par un p.-d.g. compliqué : elle agresse le spectateur, le plonge dans la gêne pour mieux lui faire entrevoir les rapports en amour, sexualité et travail, et à quel point le principe de la « chaîne » fonctionne ailleurs qu'en usine (tout particulièrement dans le cinéma, que Godard a coutume d'assimiler à la prostitution). C'est très efficace.

L'émancipation de Godard s'accompagne d'un plaisir de raconter qu'on n'avait pas ressenti chez lui depuis longtemps, et de raconter à beaucoup plus de gens que par un film vidéo. Et si cet « appétit de public » retrouvé expliquait le retour de Jean-Luc au scénario construit, à l'emploi de grande vedettes (Jacques Dutronc, Isabelle Huppert, Nathalie Baye), etc... ?

Finalement, « Sauve qui peut » apparaît comme un double pari. D'abord raconter, mais sans jamais faire oublier au spectateur qu'il s'agit de cinéma. Qu'on songe à la dernière séquence : c'est la plus dramatique mais Godard désamorce le trémolo en faisant traverser, par ses personnages de fiction, l'orchestre réel en train de jouer la bande de son film.

Ensuite, il faut forcer le spectateur à oublier les mots et à suivre en images la narration. Fort de ses années consacrées à la communication et à d'autres médias, Godard en revient mieux armé aux « éléments de base » du cinéma. D'où les nombreux ralentis de type vidéo, jamais gratuits utilisés dans « Sauve qui peut » : l'image ainsi décomposé peut être regardée à loisir, capturée (« Re-garder, c'est garder deux fois ») et forcée de livrer, qui sait, les secrets essentiels de la vie. Elle permet aussi d'« imager d'après l'image ». Est-il trop naïf de croire qu'une nouvelle génération de spectateurs actifs pourrait en naître un jour ? ●

Coll. Fondation Jaurès

Les bruits du XXe siècle

A l'aube du troisième millénaire, notre oreille, préférant Vivaldi, Mozart ou Beethoven, reste trop souvent sourde aux créations contemporaines. Pour tenter de nous faire comprendre Cage, Berio ou Xénakis, Claude Glayman nous entraîne dans le labyrinthe de la musique de notre temps

PAR CLAUDE GLAYMAN

LA musique depuis 1945 est mal connue, mal aimée, mal abordée et ce malgré un effort d'audition (important en concerts, moindre en disque) et quelques ouvrages, hélas trop rares. Le public a admis les révolutions du nucléaire, de la cybernétique ou de l'électronique (médias et autres) ; il s'est familiarisé avec de nouvelles techniques romanesques (« nouveau roman »), de nouvelles approches théâtrales ou de nouvelles formes picturales ; ce qui ne l'empêche pas de crier souvent « haro » sur la nouvelle musique. Comme si le sonore pouvait échapper, lui et lui seul, aux multitudes de bouleversements qui se sont produits dans nos vies, que ce soit pour le bien ou pour le mal (ce qui est un autre problème).

Il est vrai que l'excuse des réticents n'est pas mince : qui a jamais fait effort pour s'expliquer sur les démarches et les résultats d'un art musical contemporain si divers et si complexe (du moins en apparence) ? Aussi bien sautons-nous sur une occasion inespérée : la parution (enfin) d'un livre unique qui donne les clés de la musique d'aujourd'hui. En partant de cet ouvrage, difficile, « les Révolutions musicales » (éditions du Sycomore) de Dominique et Jean-Yves Bosseur, en nous aidant de notre propre expérience d'écoute et en conseillant une série de disques récemment parus, donc disponibles, nous invitons nos lecteurs à un voyage, parfois didactique et lourd, dans le grand labyrinthe de la musique tel qu'il peut apparaître en 1980.

On ne s'arrêtera guère sur la révolution de l'atonalité telle que l'a prônée l'Ecole de Vienne (Schœnberg, Berg, et Webern) dans la mesure où elle est relativement familière et admise, sinon pour souligner l'apparition après la guerre de ce que l'on peut appeler le « sérialisme intégral », qui a permis à de nombreux compositeurs tels Luigi Nono, Bruno Maderna ou Franco Donatoni de tirer du sériel un contrôle considérable du phénomène sonore et une approche complètement nouvelle des problèmes du temps musical. C'est en gros à partir de là que s'est développée l'image de la musique contemporaine dans ses réalités les plus distinctes et souvent les plus contradictoires.

Karlheinz Stockhausen en 1952 notait au sujet de cette musique inédite que « chacun de ses points doit être le centre d'une galaxie de sons, qu'il s'agit de l'utopie d'une musique sans mélodie reconnaissable qui se situe au-delà de l'harmonie, du mètre, du rythme et de la couleur instrumentale ». En somme dans cette conception sonore il n'y a pas de direction univoque, et la mémorisation et les tensions psychologiques ne sauraient y avoir prise de manière évidente, comme c'était par exemple le cas dans la musique romantique ou post-romantique du XIXe siècle.

A partir de là les grands axes de la musique, pour autant qu'ils puissent être cernables, vont être l'apparition des musiques concrètes et électroniques, de l'œuvre dite ouverte, de musiques liées aux mathématiques, du développement du théâtre musical, de la recherche sur ordinateur. Si tels sont les grands chapitres de ces quelque trente-cinq années de musique, il importe de souligner qu'à deux époques au moins, pour les années soixante et soixante-dix, de nombreux musiciens se sont confirmés ou sont apparus qui ne se rattachaient à aucune de ces conceptions. On pourrait presque dire que dans la musique contemporaine il y a presque autant de tendances que de personnalités. C'est dire...

Musiques concrètes et électroniques

Au départ, le grand homme ici a été Pierre Schaeffer qui a opposé le concret à l'abstrait du sériel. Le bruit d'une porte qui grince en se fermant définit par exemple ce que l'on a appelé « l'objet sonore ». Phénomène premier et essentiel qui passera avant toute structuration du sonore (sous forme de composition notamment). Le rôle du magnétophone (apparu en 1951) tient un poste clé : il capte les sons si bien que l'on ne se sert pas ici de notation. Ensuite vient l'électro-acoustique qui permet de « faire des sons » ou de « fixer les sons naturels, de les répéter, de les perpétuer, de les transformer ». La composition surgira alors, et Pierre Henry en sera le symbole, encore qu'il ne faille pas oublier que, dès 1952, le grand ancêtre, Edgard Varèse, dans « Déserts » a mêlé, au grand dam du public, les sons de l'orchestre avec des éléments préenregistrés. La formule aura des adeptes, d'autant plus que ceux du sérialisme, qui jusqu'ici ne travaillaient qu'avec des instruments classiques (piano, violon, percussions, etc.) vont se tourner vers l'électronique qui leur apparaît comme un moyen supérieur d'exercer un contrôle continu du son jusqu'à sa microstructure (le contrôle du son, la grande préoccupation du sérialisme). Ce sera le cas notamment d'Henri Pousseur, de Luciano Berio, etc.

Autour de l'œuvre ouverte

Dans la suite de la pratique par exemple d'un Joyce face à la littérature de mots il s'agit ici de gens qui ont modifié la conception même de l'œuvre, en tant qu'œuvre notée, jouée par l'interprète devant le public. Ce qui a été en gros la conception musicale au XIXe siècle mais pas forcément au cours des siècles antérieurs. C'est ainsi que Stockhausen écrit « Klavierstücke V,X,XI » (en 1954, 1955) où les notations n'ont plus du tout la même contrainte qu'auparavant ; de même la « 3e sonate pour piano » de Pierre Boulez offre plusieurs parcours laissés à la liberté de l'interprète. Dans ce domaine, les Américains ont effectué une petite révolution. Pour John Cage, il s'agit de laisser la situation musicale être et se développer d'elle-même. Dans l'acte de composition, ce n'est pas l'auteur conscient qui va intervenir, mais le harsard, l'indétermination. Pas de directivité nulle part, dira Earle Brown.

Toute cette remise en cause de la production et de la réception de la musique retentit sur l'essence même de l'œuvre qui va devenir plus et autre chose que le seul musical. En 1965 avec « Variétés V » Cage ajoute un circuit vidéo à la partie musicale ; ainsi s'oriente-t-on vers l'utilisation de plusieurs médias. Autour de ces grandes lignes des individuels surgissent, comme André Boucourechliev chez qui la liberté n'empêche pas que toute la musique soit notée, comme Betsy Jolas pour qui le vocal est essentiel, comme Maurice Ohana pour qui tous les sons sont acceptables, comme Luis de Pablo, Gilbert Amy, Jean Barraqué (réinventeur de la grande forme).

On s'arrêtera cependant au cas d'Olivier Messiaen, un ancêtre qui a formé plusieurs générations de musiciens et pour qui les techniques répondent à une quête d'illimité, d'éternité, quelles que soient ses recherches de nouveaux rythmes. De la même manière il convient de nommer György Ligeti qui se considère comme indépendant vis-à-vis de tous les systèmes et qui développera une nouvelle démarche pour chaque œuvre. Il faudrait également indiquer que ces techniques finissent par toucher des musiciens des pays de l'Est, et notamment en Pologne Witold Lutoslawski et divers autres, etc.

De l'électro-acoustique aux mathématiques

Dans les années soixante les studios se multiplient, dotés d'un équipement très perfectionné permettant une approche toujours plus étroite de la microstructure du son, car comme on ne pouvait plus se limiter à la seule technique de captation des sons, on utilise les possibilités du dispositif électro-acoustique (filtre, modulateur à anneaux, sélecteur de fréquences, etc.). Le Groupe de musique concrète de Pierre Schaeffer est devenu le G.r.m. (Groupe de recherches musicales) en 1958 et l'on passe de « l'objet sonore » à « l'objet musical avec des œuvres dignes de ce nom et non pas des essais de laboratoire où s'illustrent des noms comme ceux de François Bayle, Ivo Malec, Bernard Parmeggiani, François-Bernard Mâche.

Y a-t-il dans tout ceci un risque d'excès de technologie ? Est-ce ce type d'appréhension qui conduit Iannis Xénakis à se méfier de tous les systèmes existants ? Pour Xénakis il faut trouver les lois qui régissent les ensembles de particules sonores en « grandes masses d'événements » afin de créer des espaces sonores d'évolution continue où se produisent des formes changeantes d'une manière invisible mais toujours contrôlables » (malgré le style, c'est très clair). Dans « Metastasis » (1953/54) la construction se fait ainsi sous forme de rapports de masses et dans « Pithopalkta » la vitesse des glissandi de cordes est déduite de la loi de Gauss. Tout naturellement Xénakis réfléchit aussi sur le problème du temps en déplorant la disparition de ce qu'il appelle le « hors-temps » depuis le Moyen Age en Occident mais qui est présent dans les musiques traditionnelles.

Théâtre musical et la suite

Autre direction de recherche, celle qui porte de plus en plus sur les qualités des instruments (la voix de Cathy Barberian, le violoncelle de Siegfried Palm, etc.). Berio compose ses « Sequenze » pour un instrument différent à chaque pièce, où est poussée à fond l'investigation de ses propres possibilités. On s'interroge sur l'espace où se manipule le sonore, Stockhausen compose « Carré » pour quatre orchestres et

DISQUES RECENTS DE MUSIQUE CONTEMPORAINE

Georges Auric : « Trio pour instruments à vent. Doubles Jeux, Partita pour deux pianos et Mélodies ». Christian Ivaldi et Geneviève Joy. 1 disque Adès.

Musicien tonal d'avant-guerre, seul survivant du défunt Groupe des Six, sa complexité au piano aurait pu aller loin, plus loin.

Olivier Messiaen : « Préludes et Etudes ». Michel Béroff. 1 disque EMI/VSM

Les Préludes datent de 1929. Les quatre Etudes de 1949-1950 sont remarquables d'intérêt et de nouveauté. La deuxième « Modes de valeurs et d'intensités », a eu une très grande influence sur Boulez, Stockhausen, etc.

Jean Barraqué : « ... Au-delà du hasard ». Ensemble 2E 2M. 1 disque Astrée.

Disparu en 1973, Jean Barraqué demeure maudit alors que son écriture est quasi-classique au sein du sérialisme. La somptuosité des timbres, les équilibres et les dynamismes sont remarquables dans cette œuvre inachevée qui date de 1959.

Pierre Henry : « Futuristie ». 1 disque Philips.

Hommage à Luigi Russolo, le génial précurseur de « l'Art des bruits » (1913), ce disque constitue également une sorte d'hommage aux temps pionniers de la musique concrète. La puissance de la seconde face est remarquable.

Karlheinz Stockhausen : « Sirius ». Réalisation de la Radio de Cologne avec Markus Stockhausen (trompette), Annette Meriweather (soprano), Suzanne Stephens (clarinette basse), et Boris Carmeli (basse). Direction du compositeur, l'album de deux disques Deutsche Grammophon.

Influencé par la philosophie indienne et l'astrologie, Stockhausen se confond désormais avec un prophète. On l'aimait mieux simplement musicien.

Elisabeth Chojnacka : « Le nouveau clavecin », œuvres de Ligeti, Marco, Halffter, Constant, Donatoni, Mâche, Xénakis. 1 disque Erato.

Extraordinaire variété de ce disque où se détachent Halffter, Xénakis, Donatoni (avec ici en plus un orgue positif).

Jean-Claude Eloy : « Gaku-No-Michi » pour sons électroniques et concrets. 1 album de deux disques Adès.

Une œuvre aboutie et un océan de sons, excellent exemple de nouvelle musique.

Hugues Dufourt : « Saturne ». Ensemble d'Instruments Electroniques de l'Itinéraire direction Peter Eötvös. 1 disque Sappho.

L'organisation est tirée du sonore au lieu que la composition organise les sons. Une exceptionnelle montée de sonorités, maîtrisée et ouverte.

François Bayle : « Tremblement de terre très doux-Espaces inhabitables-Trois rêves d'oiseaux ». 1 disque INA-GRM

Il s'agit ici de l'acousmatique. En l'espèce d'un généreux activisme de sonorités dans un monde sonore sans aucune aspérité.

Terry Riley : « Shri Camel ». 1 disque CBS. Va pour une Californie de la musique (modèle fin des années soixante). Mais quel indécrottable commentaire sur la pochette !

Alain Bancquart : « Thrène 1 et 2 — l'Amant déserté ». Trio à cordes de Paris et Ensemble d'Instruments Electroniques de l'Itinéraire. 1 disque Sappho.

Qu'il s'agisse des instruments classiques ou de l'électronique, l'écriture est dans tous les cas soignée et aboutie. On pense à Bryan Ferneybough. 1 disque très prenant.

— On peut par ailleurs écouter une série de quatre cassettes produites par Radio-France et l'Ircam, sous le titre « le Temps musical » comprenant des commentaires de Pierre Boulez et des œuvres de Messiaen, Elliott Carter, Boulez et Ligeti.

Petites annonces

Tarifs	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
Offres d'emploi (minimum 5 lignes)	22 F	25,87 F
Demandes d'emploi	12 F	14,11 F
Immobilier	18 F	21,17 F
Divers	18 F	21,17 F

1. Ecrivez votre texte sans aucune abréviation et comptez votre nombre de lignes. Trois lignes au minimum (47 signes par ligne blancs compris).
2. Reportez-vous au tarif et calculez le montant en fonction du prix unitaire de la ligne. L'adresse ou la domiciliation au journal sont à inclure dans votre nombre de lignes.
3. Joignez un chèque bancaire, un mandat-lettre ou un virement postal trois volets correspondant au montant final. Libellez votre titre de règlement à l'ordre de « l'Unité ». Tout courrier doit porter le numéro de référence de la petite annonce.

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 088. Ville de Chilly-Mazarin (91380) recrute un adjoint au chef de service information culture, possédant connaissances offset, sonorisation, audioviduel (niveau rédacteur ou adjoint technique).

Adresser curriculum détaillé à Monsieur le Maire.

Réf. 087. Président de la commission départementale de l'Essonne recherche secrétaire possédant le baccalauréat, ou titulaire de l'administration. Lieu de travail Evry.

Ecrire à R. Sanvoisin, Conseil Général, préfecture de l'Essonne, boulevard de France, 91000 Evry.

Réf. 088. Commune de 3 000 habitants, limitrophe de Nice, recrute d'urgence secrétaire général de mairie (logement de fonction assuré).

Ecrire avec curriculum vitae et photographie à monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 06690 Tourrette Levens.

Réf. 089. Ecole municipale de musique de Villefranche (Rhône) agréee du 2e degré recrute par voie de concours sur titres un professeur chargé de l'organisation des classes d'ensembles de la direction d'ensembles variés. Formation en écriture (harmonie-contrepoint) exigée ainsi qu'une bonne expérience de l'enseignement musical auprès des enfants et des adultes. Traitement net mensuel de début 4 200 F.

Adresser candidatures avec curriculum vitae et copie des diplômes à monsieur le Maire (service du personnel) avant le 14 novembre 1980.

chœurs. Mais le plus important provient sans doute de Mauricio Kagel qui s'efforce de démontrer les aspects théâtraux liés à chaque phénomène musical ou sonore : ce sera le cas par exemple pour la réalité socio-musicale de la fanfare militaire dans « Klaugwehr » (1969/70).

Démarche identique de Dieter Schnebel tandis que Luigi Nono traite le théâtre musical au profit du politique. Sylvano Bussotti souligne l'aspect érotique du spectacle, Georges Aperghis, lui, travaille le théâtre musical sans professionnels. On ne s'étonne pas non plus ici de l'intérêt pour la création collective (New Phonic Art) et pour l'improvisation de type jazz. Si à partir de 1968 le festival d'Avignon travaille dans ces directions, on remarque alors l'effort porté par divers compositeurs sur les mots en tant qu'éléments de la communication musicale : pour Luc Ferrari, Jean-Yves Bosseur, le texte fonctionne comme une partition. Est-ce à partir de cette démarche que l'on comprendra mieux celle qui conduit des musiciens américains à inventer les musiques répétitives (Steve Reich, Terry Riley, Phil Glass, etc.) : sorte de recherche du mouvement perpétuel ?

Vers la fin des années soixante-dix et à côté d'orientations nettes dans l'électro-acoustique et dans la recherche sur ordinateur, les lignes de force se brouillent de plus en plus. L'individualisation des langages musicaux est très forte ; à l'appui citons parmi d'autres, Paul Méfano (très attaché à l'héritage culturel), Jean-Claude Eloy



Xénakis.

(qui lie le problème du temps aux influences des musiques orientales), Toru Takemitsu le Japonais (qui tente de concilier Orient et Occident), le Vietnamien N'guyen-Thien Dao, Ahmed Essyad (qui se sert des inflexions propres à la langue arabe), l'espagnol Christobal Halffter.

D'autres accordent une importance capitale au renouveau de l'écriture : Giuseppe Sinopoli, Gugues Dufourt, Alain Bancquart, Brian Ferneybough, etc. Et tandis que surgissent de tout jeunes comme Michel Levinas, Tristan Murail, de nombreux compositeurs britanniques fondent leur conceptions sur les références historiques, tels Harrison Birtwistle ou Michael Finissy, etc. Mais si nous nous penchons vers les écoles, que voyons-nous ?

L'électro-acoustique aujourd'hui

On y retrouve le même éclectisme que dans la musique instrumentale. Complexité accrue avec abstraction pour le G.r.m., désormais dépendant de l'Institut national de l'audio-visuel (Ina). Avec l'acousmatique (l'acousmatique élargit l'espace sonore de réception de l'électro-acoustique), apparition d'une nouvelle génération, Jacques Lejeune, Michel Chion, qui élargit sa musique à l'audio-visuel et au cinéma expérimental. Le Groupe expérimental de Bourges (G.m.e.b.) œuvre dans une perspective pédagogique. Et tandis que les grands solitaires poursuivent leur chemin — Pierre Henry qui se considère comme ouvert à tout l'univers sonore, F.-B. Mâche, Alain Savouret — on remarque que certains artistes reprochent à l'électro-acoustique une sorte de sophistication hygiénique comme si les sons captés ne devaient être que purs, d'où un regain d'intérêt pour tout ce qui se déroule dans les événements captés, quels qu'ils soient.

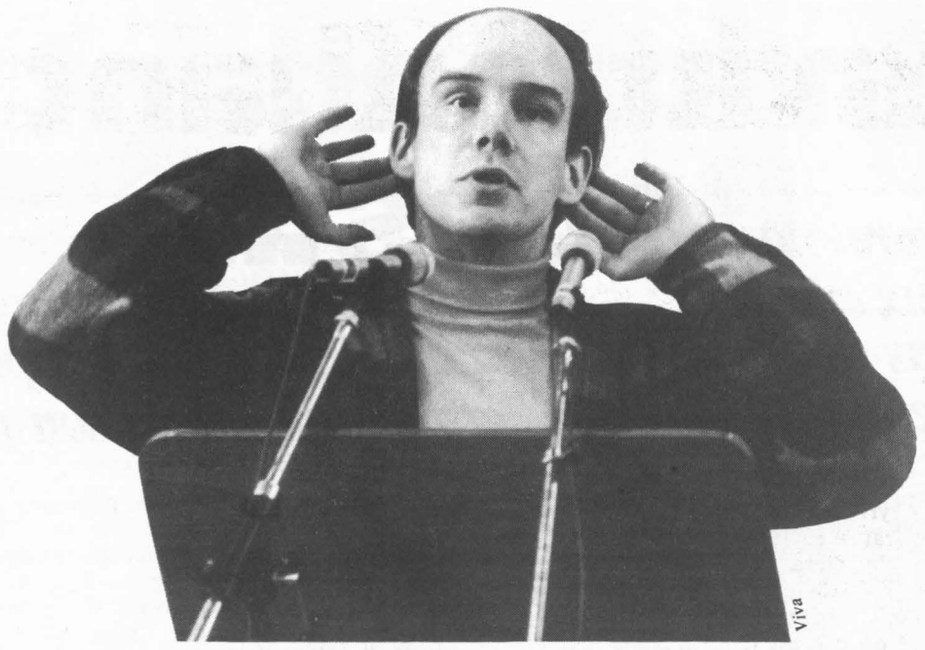

Gérald Bennett.

Viva



John Cage.

Viva

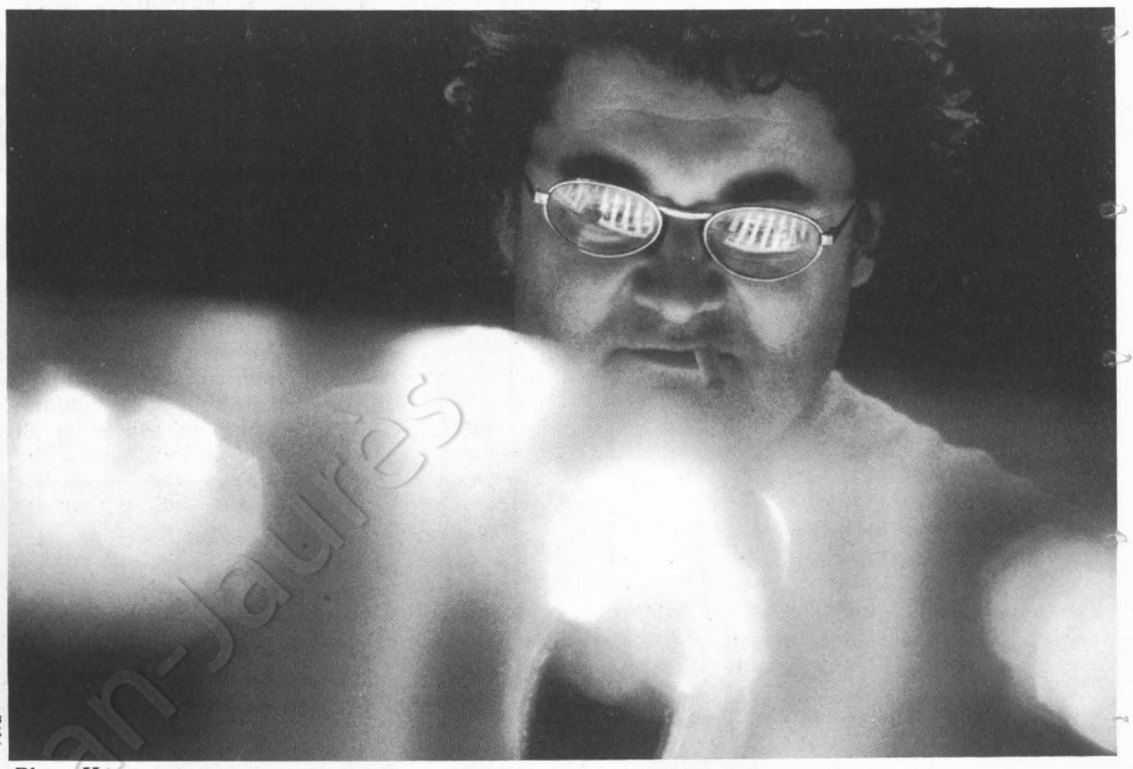

Pierre Henry.

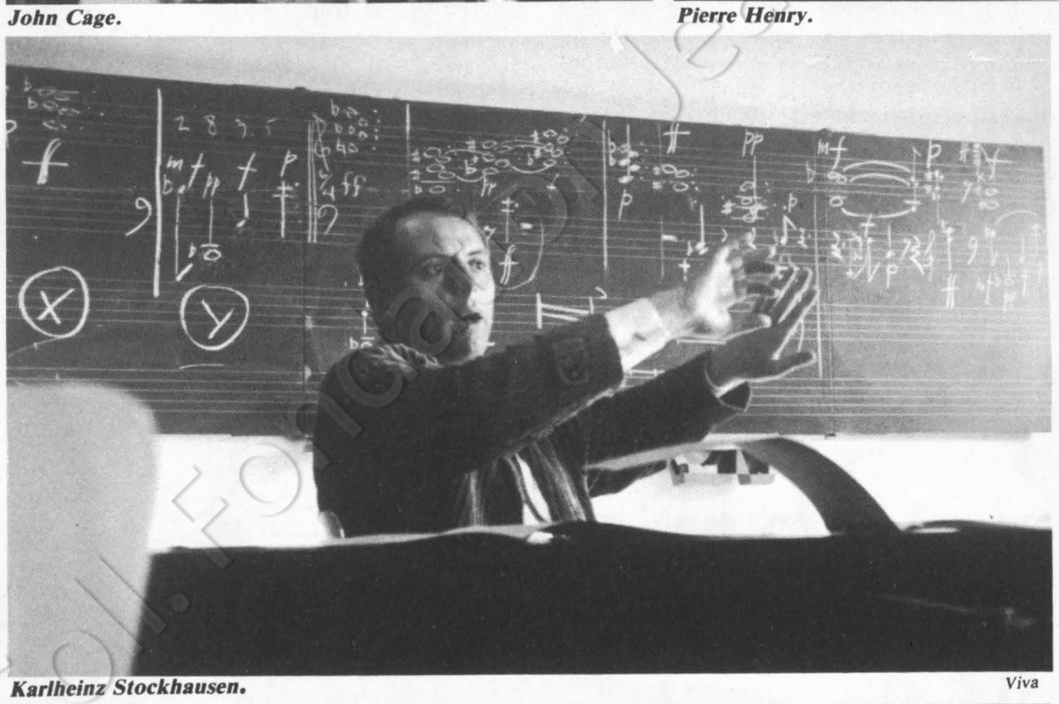

Karlheinz Stockhausen.

Viva

L'ordinateur et ses mystères.

Les premières expériences musicales avec ordinateur ont été pratiquées aux Etats-Unis en 1956 sous l'angle de la définition du compositeur Jean-Claude Risset, qui, ayant été réalisé un catalogue de sons synthétiques enregistrés et de leur description numérique, avait déclaré : « L'ordinateur permet d'explorer les conséquences d'un processus trop complexe pour que celui qui l'a imaginé puisse le mettre en œuvre jusqu'au bout. » En somme retrouver des « Clavecins bien tempérés » par

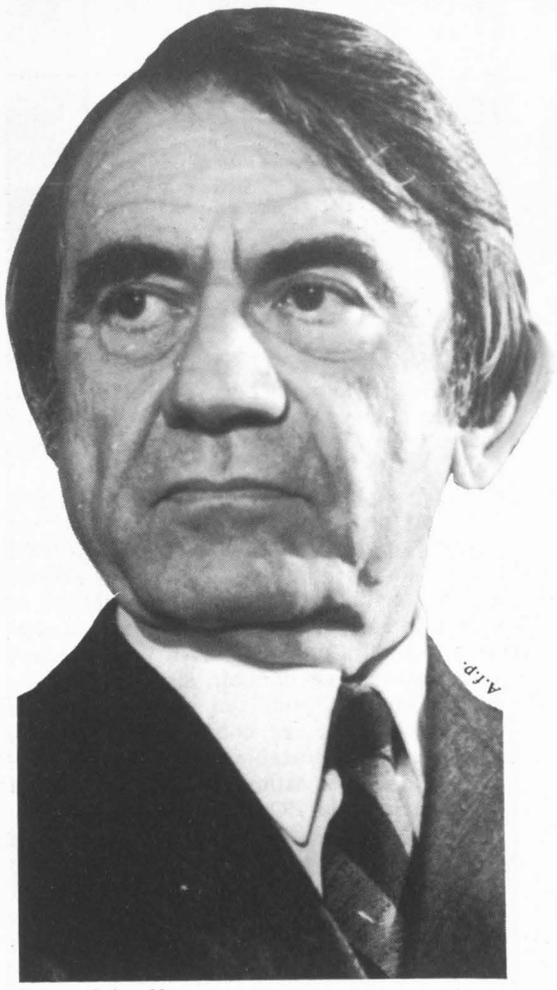

Pierre Schaeffer.

A.f.p.

dizaines. Par l'ordinateur plusieurs opérations peuvent être réalisées : musique à partir des résultats d'un programme, aboutissement à une partition proprement dite, commander les appareils producteurs de sons. Quoi qu'il en soit les mutations technologiques sont telles en ce domaine qu'on ne peut tracer l'avenir, non sans souligner qu'une nouvelle psycho-acoustique s'impose. Et ce, à un moment en outre où l'on assiste à un mélange de plusieurs champs d'activités : dans les « polytopes » de Xénakis la composition est lumineuse et s'établit à partir de rayons laser.

« C'est que tous ces compositeurs s'efforcent aujourd'hui de répondre de manière autonome à chacun des médias pour aller contre la banalisation et le nivellement des moyens de diffusion de la musique. » L'an 2000 sera celui de l'appréhension globale et totale de l'univers sonore. C'est du moins l'objectif poursuivi par une multitude de musiciens mondiaux toujours plus acharnés et toujours plus coupés du public, et dont on a conscience que la présentation ci-dessus demeure bien schématique. Mais allez donc résumer la vie ! ●

Pierre Boulez.

En attendant Bedos...

"Le bonheur n'est pas donné ces jours-ci". Raison de plus pour lire le dernier Guy Bedos "En attendant la bombe" et pour aller voir son prochain spectacle

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

LE facteur a sonné. J'ai ouvert la porte. Tiens, des nouvelles d'un lâcheur : Guy Bedos. Qu'est-ce qu'il devenait, celui-là ? Epaisse, la lettre. Deux cent douze pages dans une enveloppe : un livre, carrément. Quand il se met à écrire, il n'y va pas de main morte, le « faiseur de sketches » ! « Je craque » avait fait un tabac il y a quelques années et poursuit une belle carrière en format de poche. Alors, Bedos a commis « En attendant la

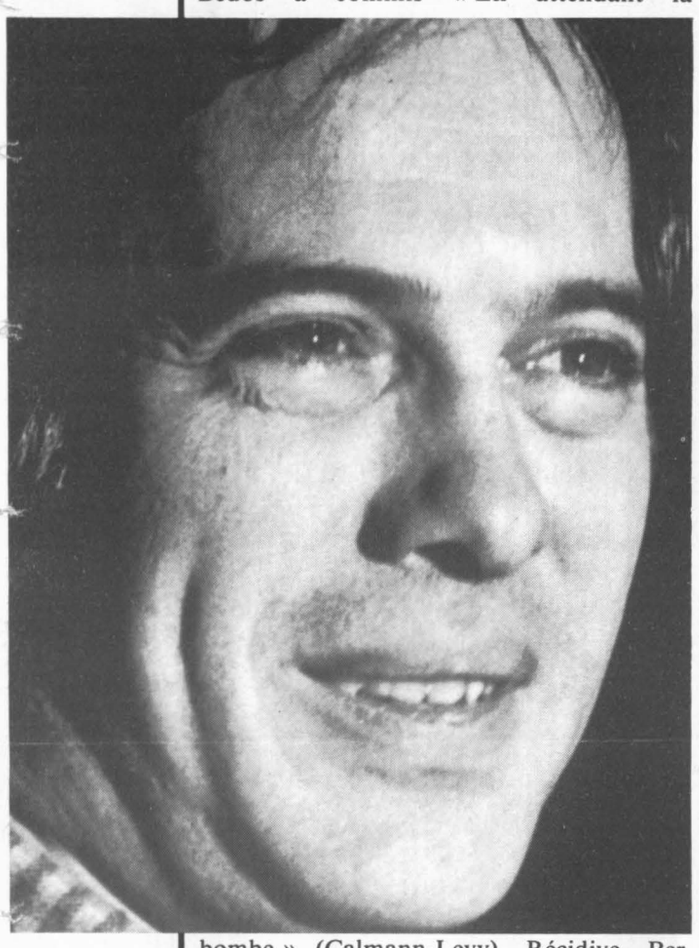

bombe » (Calmann-Levy). Récidive. Persiste et signe. Pourquoi s'en priverait-il ? Le succès lui donne bonne mine, après tout.

Drôle de missive. Des nouvelles qui n'en finissent pas. Datées au jour le jour. Un journal, quoi. Comme celui des Goncourt ? Non, l'amertume n'y est pas. Plutôt comme celui de Jules Renard : tendre et dur à la fois, hilarant parfois, féroce souvent, toujours provocateur. Il y a là-dedans le Bedos que l'on connaît, aimable et détestable. Aimable pour qui aime sa fronde. Détestable pour les coincés et les rassis. Vraiment insupportable pour ceux qui haïssent le doute et astiquent quotidiennement les principes de l'Ordre (avec majuscule). En fait, « En attendant la bombe » ne s'adresse pas à ces gens-là. C'est plutôt une longue méditation personnelle dédiée à ceux qui dorment mal, à ceux qui font des cauchemars, à ceux qui ne baissent pas pavillon pour autant : la famille, les copains, la gauche, toute la gauche. Parce que la gauche, c'est aussi sa famille à Bedos. Et, quand il lui en « met pour son grade », c'est peut-être qu'elle se dégrade... Amour, dispute et fidélité. C'est pas parce qu'on s'engueule qu'on cesse de s'aimer.

Comme on passe les plats

J'aime ce livre irrévérencieux, impertinent, insolent, fraternel. J'aime quand Bedos se fâche contre Giscard et Barre, se moque des diamants du premier et des sournoiseries immobilières du second ; et ajoute : « Ce sont ces gens-là qui nous grondent, nous gourmandent, nous tancent, nous admonestent depuis des mois, exhortant le citoyen au civisme et à l'autodiscipline. » J'aime quand il se gausse des journalistes — carpettes qui interrogent « le Président » : « A croire qu'ils ont appris leur métier à l'école hôtelière. Ils posent leurs questions comme on passe les plats. » A la soupe, chers confrères ! J'aime quand Bedos se débarrasse des arêtes que la mie de pain des discours ronflants ne parviendra jamais à faire passer : « Chez nous, en France, dans les années 1971-1974, quelques hommes avaient promis à des milliers d'autres de « changer la vie ». Et puis ils ont changé d'avis. »

J'aime, chez cet « artiste irresponsable », la plus responsable des solidarités. Une solidarité à répétitions, infatigable, tenace : avec le Tchèque Vaclav Havel et l'Argentin Miguel Angel Estrella ; avec les peuples qui crèvent en Indochine ou en Afghanistan ; avec les condamnés à mort des petits matins gris et les femmes agressées des soirs sans horizon ; avec les grévistes de chez Alsthom, à Belfort, ou d'ailleurs. J'aime ses coups de gueule contre les tristes Jean Dutourd et consorts. J'aime ses coups de cœur pour la « Marseillaise » de Serge Gainsbourg : « Dans mon prochain spectacle, après Gainsbourg et son adaptation reggae négro-youpine, j'improviserai, sur ce tube récupéré, une version bougnoule, en souvenir de tous les « fellouzes », morts sous la torture de Massu et Bigeard. Je

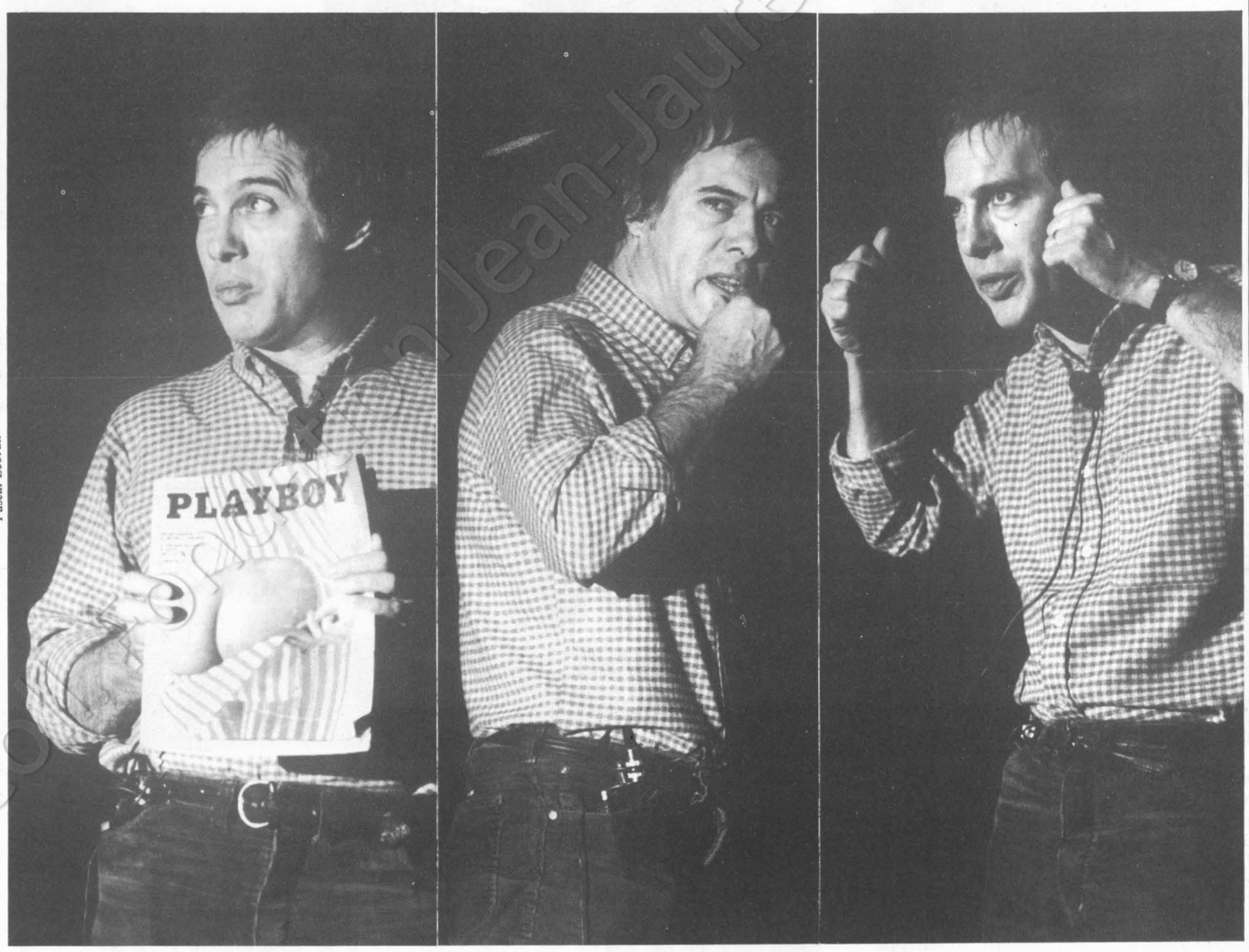

Pascal Lebrun

demanderai à ma maison de disques d'envoyer un enregistrement à Michel Droit ; il fait vendre. » Justement, son nouveau spectacle démarre ces jours-ci (1). J'espère qu'il a tenu parole, Bedos-le-piednoir.

De prime abord, j'aurais tendance à moins aimer son côté narcissique. Ne disait-il pas hier : « Si je m'écoutais, je me tairais » ? Et le voilà qui se met à bavarder à tort et à travers, à jouer les papas-gagas, à bêtifier devant ses enfants : son aînée, Leslie, plus de vingt printemps déjà ; sa Mélanie qui commence tout juste à zozoter ; et puis ce Nicolas qui va arriver, qui a du retard, ce « messie » avec lequel il va « nous les gonfler » à longueur de pages. Eh ? Bedos, qu'est-ce qui t'arrive ? Tu yoyotes la touffe ? Tu régresses dans le pipi-caca-lolo-rototo-dodo ? Je m'interroge. J'essaie de comprendre. Et l'autoironie, vieux frère ? Ouf, la voici : « Quatre mois que je griffonne, presque chaque jour, dans ce cahier. Et, sans trop me relire, je sais que je n'échappe pas toujours à l'anodin et à la mièvrerie. Les gens heureux n'ont pas d'histoire. » Ailleurs, ce clin d'œil : « Il y a des moments de « banalité » dans ma vie qui m'enchantent. »

Je commence à piger : serait pas si heureux que ça, Bedos, que ça ne m'étonnerait pas ! Alors, il se construit une île : des enfants, une femme. L'amour comme seule bouée. « Une île au large de l'espoir », comme disait Brel bien avant de se tirer vivre là-bas. Aveu clair, sans bavures, chez Bedos : « Les contemporains de Guignol ne le font pas tellement rire, lui, ces temps. » Cri du cœur dans la foulée : « Elle est splendide ma femme ! »

Y a de la gravité dans l'air

Il s'est passé quelque chose. Y a comme une cassure chez le rigolo. On n'est plus dans le ton bon enfant de « l'Annonce faite à Odile » : « Je pars, Odile. Je pars. Sans me retourner. Non, pas : poil au nez. » Y a de la gravité dans l'air. La mort qui rôde. La mort partout : la mort de Christian Ranucci, celle de Maurice Clavel, celle de Jean-Louis Bory, l'adieu à Sartre. La mort qui avance, qui fait s'attendrir Bedos : Jouhandeau gâteux et Aragon sénile. Des vieillesses terrifiantes. A l'aide ! Bedos est douloureux : « Ma mort, je vis avec, depuis si longtemps... » Et de citer Woody Allen, à qui l'on demandait : « Pourquoi avez-vous abandonné le style délibérément comique de vos débuts ? » Réponse : « Parce qu'il y a trop de malheurs dans le monde. » Bedos saigne, aussi. Et il ne cherche plus à cacher ses hémorragies.

Alors, finalement, je dois l'avouer : j'aime autant ce Bedos-là que l'autre. Il a raison : « Le bonheur n'est pas donné, ces jours-ci. » Il a raison de s'accrocher au radeau de la vie : « En ces temps aléatoires, une certitude me fait du bien, à moi, sans faire du mal aux autres : la peau de mon gosse sous ma main. » Pas si dérisoire, au bout du compte, de se ressourcer où l'on peut, comme on peut. Pour se dédouaner, pour échapper à la complaisance, Bedos tente de s'en tirer par une pirouette, en citant Jules Renard : « Ce n'est pas le tout d'être heureux. Encore faut-il être sûr que les autres sont malheureux. » Mais il ne tient pas le cap longtemps. Il ne peut s'empêcher d'en appeler rapidement à Jacques Prévert : « Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple. »

Et si Guy Bedos était exemplaire ? Exemplaire de courage, je veux dire : pas peur de déplaire, pas peur d'être lucide, pas peur d'être angoissé, pas peur de tirer le bonheur par la queue et l'espoir par les oreilles. A un moment, dans « En attendant la bombe », il dit d'Albert Camus : « Cet homme-là avait le goût du bonheur et le sens du malheur. » Et si Bedos était un jumeau de Camus ? Pas facile. « Dur de faire rire », comme il l'avoue souvent. Dur de vivre. Risqué même. Mais Bedos aime le risque. Il me l'avait déjà confié, il y a quelques années : « Je fais du labo sur moi-même. Je suis à la fois Jean Rostand et sa grenouille. » Bedos devrait être payé par le C.n.r.s. (Centre national de la recherche scientifique) !

J'arrive à la fin de la lettre. Bedos se cherche toujours : « Qu'est-ce que j'ai voulu faire ? Qu'est-ce que j'ai voulu prouver ? Je ne sais pas. Je ne comprends pas bien moi-même. Comme un cinéaste fou, j'ai filmé de la vie, de l'amour, à tort et à travers. En état d'urgence. » Ça ne vous rappelle rien, ça : urgence, cinéaste ? Je pense à Pierrot-le-fou d'un certain Jean-Luc Godard. Bedos est peut-être un personnage de Godard, tombé de l'écran et tentant de vivre dans la réalité : Guy-le-fou. Fou de vie.

En attendant Bedos, en attendant son passage du côté de chez soi, on peut toujours lire « En attendant la bombe ». Ça donne aussi des nouvelles de soi. Ça annonce les nouvelles séquences du nouveau spectacle : « Manque de tendresse », « Envie de crier », etc. Ça donne le ton. Putain de joie ! ●

(1) *Avant de s'installer à Bobino (à partir du 8 janvier 1981), Bedos tourne beaucoup en province. Novembre : à Sarcelles le 7, Orléans les 11, 12 et 13, Saint-Avold le 14, Villeneuve-Saint-Georges le 15, Rennes le 20, Mortagne le 21, Sannois le 25, Albi le 25, Marseille les 29 et 30. Décembre : à Marseille du 1 au 5, Hyères le 6, Roubaix les 10 et 11, Lens le 12, Anzin le 13, Béthune le 14, Joinville le 16, Grenoble les 19 et 20.*

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325